

CHAPITRE 9 - DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ RURALE

Annarita Antonelli *et al.*

in CIHEAM et Plan Bleu *Mediterra 2009*

Presses de Sciences Po | *Annuels*

2009

pages 309 à 345

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/mediterrra-2009-repenser-le-developpement-rural-en----page-309.htm>

Pour citer cet article :

Antonelli Annarita *et al.*, « Chapitre 9 - Diversifier l'activité rurale » , *in* CIHEAM et Plan Bleu *Mediterra 2009*
Presses de Sciences Po « *Annuels* », 2009 p. 309-345.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ RURALE

*Annarita Antonelli (Ciheam-IAM Bari), Patrizia Pugliese (Ciheam-IAM Bari),
Omar Bessaoud (Ciheam-IAM Montpellier)*

L'agriculture occupe encore une place incontournable dans les zones rurales méditerranéennes en jouant des rôles multiples, complexes et en voie de transformation. L'avenir des ruralités méditerranéennes reste profondément lié aux perspectives de l'agriculture non seulement en tant que secteur mais également dans sa capacité d'intégration avec les autres composantes des économies locales et nationales et, plus largement, dans sa capacité de participation aux processus de développement.

Dans les pays méditerranéens de l'Union européenne, en 2008, au lendemain du débat sur le Bilan de santé de la PAC, l'enjeu est bel et bien d'assurer une co-évolution du rôle productif et multifonctionnel de l'agriculture en ligne avec les exigences des consommateurs et les attentes croissantes des citoyens. Dans les PSEM, l'agriculture est à la fois une source majeure d'emploi et un filet social pour les populations rurales plus vulnérables (Banque mondiale, 2007). L'enjeu est donc de taille pour l'agriculture et le développement rural : il s'agit de sortir de la pauvreté des pans entiers de populations, qui, jusqu'à l'heure, sont conduites à adopter diversifications de survie ou, pire, à migrer désespérément vers des villes où l'avenir n'est pas forcément meilleur.

Les situations, les pratiques et les considérations présentées dans ce chapitre s'appuient sur une lecture de la littérature récente et sur l'observation directe des auteurs. Elles offrent des éléments de réflexion pour nourrir un débat qui, jusqu'ici, n'a pas produit de recettes miraculeuses et qui pourtant reste ouvert à la discussion et au partage des expériences.

Ruralités en Méditerranée du Nord : multifonctionnalité et diversification

Les zones rurales d'Europe (UE-27) sont extrêmement diversifiées en termes de population, de culture, de démographie, de structures socio-économiques et de dotations naturelles. Diversité et instabilité caractérisent ces territoires par ailleurs traversés par des transformations profondes aux directions et aux rythmes différents. Dans les pays méditerranéens de l'Union, reliés par une tradition commune, on constate, malgré certaines spécificités, des pistes d'évolution du « rural » comparables face aux pressions, aux risques et aux opportunités. Cela induit une compétition entre territoires mais pousse en même temps au partage des expériences et des bonnes pratiques.

Saisir et appréhender de façon précise la diversité du « rural » devient évidemment un impératif pour les responsables politiques appelés à décider du futur de ces zones et de leurs communautés. Ainsi, l'insuffisance des critères de l'OCDE et le manque d'un schéma commun alternatif pour la définition des zones rurales ont conduit l'Italie à réviser la méthodologie OCDE et à l'adapter au contexte national. Une classification *ad hoc* a été élaborée pour mieux prendre en compte les différences entre les systèmes agricoles et agro-alimentaires italiens ainsi que les différentes formes d'intégration des zones rurales avec les zones urbaines et industrielles, et, en général, les relations du rural avec les processus de développement socio-économique du pays (Mantino, 2008). Cette classification, développée dans le Plan stratégique national en application de la politique européenne de développement rural, a inspiré la prise de décision au niveau régional dans l'élaboration des plans de développement rural régionaux. Quatre types de zones ont été identifiées :

- les *zones rurales péri-urbaines*, caractérisées par une densité de population élevée, un poids relativement limité de l'agriculture dans l'économie locale qui s'appuie sur les secteurs des services et manufacturier. Les activités agricoles et agro-alimentaires, bien que spatialement limitées et menacées par les agglomérations urbaines et la pollution, offrent des opportunités d'emplois à une partie non négligeable de la population et bénéficient de la proximité des marchés urbains ;
- les *zones rurales avec une agriculture intensive et spécialisée*, comprenant des zones à caractère rural, significativement rural ou rural-urbanisé, densément peuplées, avec des tendances démographiques positives (population en croissance et généralement plus jeune que dans les autres typologies identifiées). Le cœur du système agro-alimentaire et agro-industriel se concentre dans les plaines et les collines de ces zones, organisé en filières spécialisées ou en districts. À côté d'un secteur agro-alimentaire dominant, on trouve des activités touristiques bien structurées et une forte concentration de PME artisanales. En même temps, ces zones souffrent de quelques déficits infrastructurels et de services ainsi que de phénomène de pollution liés et amplifiés par la forte pression sur les ressources ;
- Les *zones rurales intermédiaires*, zones de colline ou de montagne, marquées par un vieillissement relatif de la population. L'agriculture occupe un rôle significatif dans l'économie locale, plus en termes de surface et d'emploi que de productivité des ressources et de contribution à la valeur ajoutée du fait de coûts de production élevés et de problèmes commerciaux. De façon complémentaire et intégrée à l'agriculture, on assiste dans ces zones au développement d'une économie locale non agricole fondée sur la valorisation des paysages et des ressources naturelles, culturelles, gastronomiques locales à travers des activités touristiques et artisanales. Les infrastructures et les services restent pourtant insuffisants par rapport aux exigences des populations et des opérateurs économiques locaux ;
- les *zones rurales avec des retards importants de développement*. Dans ces zones marginales de colline et de montagne, caractérisées par des déficits importants en termes de structures et de services qui poussent à l'abandon, l'économie locale est essentiellement dépendante d'une agriculture extensive, peu modernisée et peu productive, qui reste souvent dans les mains des plus âgés.

En France, l'espace rural présente une très grande variété de configurations. Une dynamique démographique positive a été enregistrée dans la majorité des espaces ruraux, essentiellement due à une péri-urbanisation accentuée et à l'augmentation de la fonction résidentielle dans ces espaces. Mais si les bassins de vie des couronnes péri-urbaines voient leur population augmenter, les départs prédominent dans certaines campagnes, entraînant le vieillissement de la population. Il n'y a pas de lien systématique à l'échelle des bassins de vie entre dynamique démographique et niveau d'offre de services. Les zones péri-urbaines ont souvent des niveaux d'équipements moins élevés que les bassins de vie très ruraux qui bénéficient d'un bon niveau hérité du passé. En même temps, on observe un recul des services, en particulier privés, dans les petites communes des zones rurales isolées. Alors qu'un Français sur quatre réside dans le rural, seul un sur cinq y travaille. La part de l'emploi en milieu rural reste en effet inférieure à son poids démographique.

Dans les campagnes productives, l'agriculture continue à se moderniser: la productivité du travail augmente, le nombre d'actifs agricoles diminue et l'emploi de salariés permanents est en croissance. Dans les dernières années, seules les exploitations « professionnelles à activité agricole dominante » ont augmenté, tandis que les exploitations « de résidence » et celles « professionnelles pluri-actives » ont diminué. Si les secteurs agricole et agro-alimentaire ne sont plus dominants en termes d'emploi et de valeur ajoutée, ils restent un élément essentiel du paysage rural dont les exploitants constituent une part importante de la structure sociale. L'agriculture contribue d'une manière encore marginale à la diversification de l'économie rurale qui, d'un côté, est liée aux services aux populations locales et accompagne essentiellement la mobilité des populations urbaines qui s'installent en milieu rural, et, de l'autre, évolue vers les secteurs de l'économie récréative et touristique.

On considère aujourd'hui qu'émergent trois France rurales qui nécessitent évidemment des stratégies de développement différenciées :

- les *campagnes des villes* à forte attractivité et fort potentiel économique, où la densité du tissu économique encourage la création de micro-entreprises;
- de *nouvelles campagnes en recherche d'équilibre* entre une offre satisfaisante de services de base à la population résidente et le développement d'activités économiques alternatives, telles que le tourisme;
- des *campagnes plus fragiles* marquées par le recul économique et démographique, mais qui ont aussi un patrimoine naturel et culturel très riche à valoriser.

D'importantes différences territoriales existent également dans les espaces ruraux en Espagne où le rural occupe plus de 90 % du territoire national (Ceña et Gallardo, 2008). La participation de la valeur ajoutée de l'agriculture au PIB reste importante, en tout cas supérieure à celle de la plupart des pays de l'Union européenne à vingt-cinq, grâce aux efforts de modernisation des décennies passées, à la contribution de certains systèmes de production irriguée et à la haute valeur des produits hors saison de certaines zones. Dans le même temps, l'agriculture n'est plus la principale source de revenus ruraux, et une diversification progressive de l'économie rurale se développe en rapport avec les processus de désagrarisation et de tertiarisation. Un quart des immigrants étrangers qui arrivent en Espagne s'installent dans les petits villages ruraux où ils peuvent

trouver travail (une source de main-d'œuvre devenue incontournable pour le secteur agricole) et logement.

La région rurale de Mouzaki en Grèce

Il existe en Grèce des petits territoires, auparavant marginalisés, qui sont parvenus à renforcer leur position et leur cohésion au sein de l'espace régional, en transformant leurs relations socioculturelles en réseaux économiques solidaires. La microrégion de Mouzaki, malgré la perte de son rôle historique et la petitesse de son centre rural (4 000 habitants), est devenue aujourd'hui un vrai territoire identitaire. Au cours des vingt dernières années, près de 500 entreprises ont permis, à travers des activités traditionnelles (bois, construction, commerce), le développement de résidences secondaires dans l'arrière-pays montagnoux porté par la diaspora. Le caractère novateur de cette reprise réside dans la valorisation de facteurs immatériels (liens, réseaux) liés à l'identité locale.

On peut parler de mouvement de néoruralisation puisque cet espace rural marginalisé semble être parvenu à mettre en valeur ses ressources spécifiques à travers l'intégration de sa diaspora. Après un déclin de la région, même en termes démographiques, Mouzaki, tout comme la majeure partie des petits centres ruraux de la Grèce, voit sa population augmenter substantiellement après 1980. Il se transforme en centre de prestation de services et de résidence durant l'hiver pour une partie de la population des villages de montagne mais également en site de pluri-activité pour les habitants des villages avoisinants. En hiver, la population dépasse les 7 000 habitants contre 4 000 selon les données du recensement officiel.

Le démarrage du processus de développement de Mouzaki est dû essentiellement à la transformation de la montagne en espace de consommation par la diaspora (résidence secondaire). L'intérêt général pour la région a développé un climat favorable aux micro-investissements. Les entreprises locales y ont injecté d'importants capitaux. Le secteur du bâtiment et des travaux publics en a été le principal bénéficiaire. D'autres secteurs d'activité (tourisme de week-end, produits agro-alimentaires locaux) ont également été concernés, trouvant ainsi de nouveaux débouchés.

Le renforcement des liens entre le territoire-mère et la diaspora *via* les résidences secondaires a favorisé la transformation des relations socioculturelles en réseaux à forte dimension économique. Ces réseaux ont permis aux entreprises locales de contrôler le marché émergent et de créer des avantages concurrentiels par rapport aux centres urbains voisins. L'organisation, le fonctionnement et la cohésion de ce territoire sont étroitement liés à la coexistence de deux systèmes « informels » : le système spatial polarisé par le centre économique de Mouzaki et le système relationnel entre l'ensemble de la micro-région et sa diaspora. Le premier fonctionne dans un cadre spatial comprenant plus de 12 000 habitants et 450 entreprises. Il présente de multiples formes de coopération au sein d'une économie locale assez diversifiée, ainsi qu'une grande mobilité de la population agricole pluri-active, qui peut constituer un potentiel de main-d'œuvre relativement flexible et qualifiée. Le deuxième système est fondé sur les relations socioculturelles et économiques qu'entretient la diaspora, présente physiquement par intermittence, avec ce territoire.

Après un quart de siècle de mise en œuvre des politiques européennes et quinze années d'intervention de l'agence de développement grecque (ANKA), le potentiel productif de la région de Mouzaki repose sur trois piliers :

- 2 500 exploitations familiales, spécialisées dans l'élevage extensif dans les zones de montagne et de piémont, et dans les grandes cultures (coton, maïs) en plaine. Une grande partie des productions est écoulée *via* des réseaux commerciaux externes vers des marchés extra-locaux;

- 480 entreprises commerciales locales et entreprises familiales d'artisanat traditionnel qui s'adressent au marché local qu'elles contrôlent et au sein duquel est incorporé celui de la diaspora (construction de résidences secondaires, achat de viandes par les visiteurs, clientèle affluant régulièrement les week-ends dans les tavernes) ;
- 23 entreprises, pour la majorité intégrées dans les programmes de financement sous l'égide de l'agence de développement ANKA. On distingue deux sous-groupes. Le premier appartient au secteur du bois (meubles, menuiserie, cuisine). Ces entreprises englobent la conception, la fabrication et la diffusion des produits, et ont la possibilité de recruter localement une main-d'œuvre qualifiée et flexible. L'existence d'émigrés grecs en Allemagne a permis le développement d'échanges de savoir-faire et de technologie entre les entreprises locales et allemandes. Actuellement, leur stratégie vise l'élargissement des marchés par le biais de la coopération avec des entreprises du bâtiment et des entreprises de commercialisation de leurs produits. Le deuxième sous-groupe est composé d'entreprises agro-alimentaires (charcuterie, boissons, fromages, concentré de tomates) dont les marchés sont aussi bien locaux, régionaux que nationaux. Les matières premières proviennent en partie de la production locale.

Entre 1995 et aujourd'hui, le nombre d'entreprises locales s'est accru de 52 %. Cette augmentation concerne avant tout Mouzaki et encore plus le bourg voisin de Mavromati (117 %), beaucoup moins le reste de la région. Ces entreprises couvrent toute la gamme des services, sociaux, commerciaux et prestations individuelles. Certaines petites unités connaissent un essor important (accroissement relatif de leur taille et modernisation). Mouzaki dispose aujourd'hui d'un nombre d'entreprises artisanales, de commerce et de services disproportionné par rapport à la population et à son rayon d'influence.

Source: Goussios (2008).

En Grèce, au cours des dernières décennies, plusieurs ménages ont quitté les campagnes pour s'installer dans les petits pôles urbains développés en milieu rural par des politiques publiques spécifiques à partir des années 1970, à la recherche d'opportunités de travail qui ont souvent abouti à la création de micro-entreprises familiales. Pour ces ménages, la migration en milieu urbain n'a pas signifié l'abandon de la terre et surtout de l'activité agricole, gérée à distance avec la main-d'œuvre locale immigrée et la solidarité du voisinage. L'attache des Grecs émigrés à l'étranger ou dans les grandes villes à leur village et à leur terre d'origine est très forte. Ce lien socioculturel, ainsi que les profondes relations familiales et les réseaux de solidarité, sont des éléments catalyseurs cruciaux dans plusieurs processus et initiatives de développement local, et donc des facteurs importants pour la tertiarisation et la diversification de l'économie rurale traversée par le phénomène de la désagrarisation. Dans certaines zones plus que dans d'autres, l'agriculture se modernise mais perd son importance économique, en restant pourtant essentielle dans la configuration socio-économique du rural grec. Les relations de famille et de solidarité expliquent par exemple la viabilité économique d'activités de petit commerce et de restauration en milieu rural malgré la compétition agressive des grands magasins et des centres commerciaux.

S'adapter aux défis émergents

La compréhension des mutations qui sont en train de modeler les paysages et le tissu socio-économique des zones rurales du Nord de la Méditerranée ne peut pas se passer de l'analyse des spécificités nationales et locales et d'une connaissance profonde de la « tradition rurale méditerranéenne ». Les facteurs locaux interagissent avec des forces

majeures de changement qui traversent globalement, à des degrés différents, les espaces agricoles et rurales et leurs collectivités.

L'une de ces forces est représentée par la mondialisation qui offre de nouveaux marchés émergents, mais expose également à une pression concurrentielle. Celle-ci pousse les secteurs agricoles et agro-alimentaires à moderniser les modes de production et l'organisation du travail pour satisfaire aux critères des marchés de produits de qualité et à haute valeur ajoutée. De leur côté, les producteurs des secteurs les plus touchés par la mondialisation n'arrivent pas à obtenir des prix satisfaisants pour leurs produits, souvent moins compétitifs que les produits importés. Quant aux consommateurs, la mondialisation qui accroît *a priori* la concurrence n'est pas pour eux une garantie de baisse des prix, tandis qu'ils constatent, du fait de la standardisation, une certaine érosion de la diversité et de l'identité des produits en vente dans les supermarchés.

La production de biens matériels (alimentaires et non alimentaires, transformés ou non) en quantité suffisante et de qualité satisfaisante n'est pas la seule fonction reconnue à l'agriculture qui a cessé d'être considérée comme une activité purement sectorielle. Le secteur primaire peut aussi produire des biens immatériels, privés et marchands, tels que les services touristiques, et contribuer à la revitalisation de l'économie locale et au maintien d'un tissu social vital en milieu rural. À travers l'activité agricole, les producteurs contribuent à la production de biens publics non marchands comme les paysages, l'environnement, la culture (Hervieu, 2002). Il existe aussi un lien entre la production de certains biens et certains types d'agriculture et/ou profils d'exploitant.

La reconnaissance des multiples fonctions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture, donc de sa multifonctionnalité, a légitimé depuis les années 1990 une demande et des attentes sociétales croissantes à son égard qui ne peuvent pas être ignorées et qui représentent une autre force majeure de transformation des zones rurales. Une partie importante de ces attentes provient des nouveaux résidents issus des villes, dont la relation avec le rural est complexe. Ils apportent avec eux de nouveaux styles de vie qui nécessitent de nouveaux services : les immigrants, après une courte halte dans la capitale, s'installent à la recherche d'un travail et d'un logement ; les entrepreneurs sont en quête de nouvelles opportunités ; les touristes demandent des services récréatifs. Depuis la conférence de Cork de 1996, les attentes croissantes des consommateurs et des citoyens ont été progressivement prises en compte par la PAC, comme le montrent les différentes inflexions qui l'ont accompagnée, en particulier, dans son volet développement rural, et ce même si les budgets et les mécanismes n'ont pas toujours à la hauteur des ambitions.

À l'avenir, la réalisation d'une politique rurale territoriale va se fonder de plus en plus sur la multifonctionnalité de l'agriculture qui, en dépassant l'interprétation dualiste du modèle européen (agriculture spécialisée et compétitive dans les zones à plus haut potentiel *versus* agriculture multifonctionnelle, diversifiée et de niche dans les zones plus marginales et défavorisées), se propose comme le paradigme unifiant d'une agriculture profondément plongée dans la diversité des territoires ruraux et qui est sensible aux demandes des différents acteurs ruraux. Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture relève bel et bien de son degré d'intégration dans le tissu rural et suppose son nouvel ancrage dans la société moderne (Dufour, 2007).

Dans le cadre d'une agriculture compétitive et multifonctionnelle, une place importante est accordée à la diversification, soit de l'exploitation, soit, selon une notion plus élargie du concept, de l'économie locale. En assurant des revenus complémentaires, la diversification devient une stratégie de survie de l'exploitation et du métier agricole ainsi qu'un moyen de revitaliser l'économie rurale. En même temps, elle est un outil pour relever les défis auxquels les espaces ruraux sont confrontés: ainsi, elle peut répondre à certains besoins de la société et exprimer le potentiel multifonctionnel de l'agriculture.

Par diversification agricole, il faut entendre le développement d'activités lucratives réalisées avec les moyens humains, patrimoniaux et matériels de l'exploitation. On peut aussi différencier une diversification purement agricole, qui comprend les cultures et l'élevage non conventionnels (cultures bio-énergétiques), d'une diversification structurelle ou entrepreneuriale, qui correspond au développement d'activités non agricoles basées sur l'exploitation même et exercées principalement par l'agriculteur et sa famille. Cette forme de diversification comprend des filières classiques, telles que les travaux à façon, l'élaboration-transformation de produits agricoles, la vente directe, le tourisme à la ferme, et des filières nouvelles dans lesquelles le lien avec l'agriculture s'affaiblit, telles que l'artisanat, des activités lucratives de loisirs (fermes pédagogiques, activités sportives ou récréatives et thérapeutiques) et des productions liées aux bio-énergies ou environnementales (Nihous, 2008; Salvioni, 2008).

L'augmentation du revenu de l'exploitation, la réduction de la dépendance à la PAC et à ses changements comme aux fluctuations des prix, l'expansion du négoce, l'augmentation du portefeuille de clients ou le développement de nouveaux marchés sont les principales raisons pour diversifier le tissu rural (Nihous, 2008). Certaines exploitations et certains territoires ont des raisons plus fortes et un potentiel plus élevé pour le faire, et la diffusion de certaines méthodes de production – l'agriculture biologique par exemple – peut créer les préconditions pour le développement des synergies nécessaires à la diversification. Une stratégie de diversification écologique ou environnementale peut par exemple être adoptée dans un territoire caractérisé par un secteur agro-industriel déjà compétitif, tel que le district du Parmigiano Reggiano en Italie, où une partie de la production se diversifie et se réalise en bio.

Dans les territoires ruraux des pays du Nord de la Méditerranée, la diversification reste une opportunité encore insuffisamment développée, malgré les possibilités offertes par la politique européenne de développement rural. En effet, la compétitivité des systèmes agro-alimentaires reste la priorité principale dans la programmation pour la période 2007-2013. L'analyse des ressources budgétaires affectées aux différents axes montre que ces pays sont parmi ceux qui destinent le montant plus élevé à l'axe 1 (compétitivité) (l'Espagne 47 %, la Grèce 45 %, l'Italie 42 % et la France 38 %), et des montants modestes à l'axe 3 (qualité de vie et diversification), c'est-à-dire moins de 20 % (Grèce, Italie, Espagne), 11 % la France.

Certains analystes soulignent la discordance entre l'énoncé des concepts de la multifonctionnalité et de la diversification dans les politiques européennes de développement rural, et l'inertie des agriculteurs dans les réalisations. Pour certains d'entre eux, la transition du métier de paysan vers un nouveau métier qui exige une synthèse des compétences et des savoir-faire (Hervieu, 2002), caractéristique de l'exploitation diversifiée,

semble difficile et pose un problème important de légitimation. Ainsi, en France, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a récemment décidé de mettre en place un dispositif opérationnel et territorialisé pour encourager la diversification en milieu rural, sur la base des constats suivants : de 1988 à 2000, le nombre d'exploitations diversifiées a chuté du fait de l'abandon de filières jugées marginales, en tout cas non intégrées au projet d'exploitation; la diversification est plus répandue chez les exploitants de plus de 50 ans que chez les jeunes qui préfèrent se concentrer sur leur activité primaire et uniquement agricole.

Valoriser les identités agro-alimentaires

Le rôle des produits typiques dans le processus de diversification des activités en milieu rural peut être considéré comme central : ils représenteraient le moyen principal de valorisation des ressources du territoire. Le règlement CEE 2081/92 relatif à la protection des indications géographiques et des appellations d'origine des produits agricoles et des denrées alimentaires dans son dispositif souligne que « dans le cadre de la réorientation de la politique agricole commune, il convient de favoriser la diversification de la production agricole afin de réaliser sur le marché un meilleur équilibre entre l'offre et la demande; la promotion de produits présentant certaines caractéristiques peut devenir un atout important pour le monde rural, notamment dans les zones défavorisées ou éloignées, en assurant, d'une part, l'amélioration du revenu des agriculteurs et, d'autre part, la fixation de la population rurale dans ces zones ».

Fruit d'une combinaison entre facteurs naturels environnementaux et techniques de production héritées de la tradition, le produit typique ne peut être reproduit dans le temps que s'il existe une « structure organisationnelle » locale qui lui permet d'être reconnu et différencié. Dans ce contexte seulement, ce produit peut devenir moteur de développement par sa capacité de joindre les marchés, d'impliquer d'autres secteurs de l'économie locale, qui lui sont directement ou indirectement liés, donc d'engendrer un processus de transformation du tissu productif locale et de construire des relations avec le marché et les autres activités économiques, telles que le tourisme, la restauration ou le commerce.

De fait, les dynamiques de marché semblent ces dernières années marquées par une forte croissance de la demande de produits de qualité. Le succès de la politique de valorisation de la qualité et de l'origine des produits est à placer dans un contexte général de préoccupations accrues de l'ensemble des acteurs économiques qui souhaitent faciliter le choix du consommateur et répondre à ses attentes en matière de sécurité alimentaire, de goût, de plaisir et de préservation de valeurs gastronomiques et culturelles. L'Union européenne s'est dotée en 1992 d'une série de textes réglementaires relatifs aux systèmes de protection et de valorisation des produits agro-alimentaires (AOP, IGP, STG) qui correspondent à une « garantie » pour les consommateurs, à un levier commercial de premier ordre pour les opérateurs économiques et à une contribution au développement des territoires. Il est intéressant de constater que quelque 80% des produits certifiés dans l'Union européenne, selon les trois catégories, sont issus des pays riverains de la Méditerranée.

En France, environ 200 000 agriculteurs et plus de 13 000 entreprises agro-alimentaires (artisans, PME, ou industriels) et fournisseurs (couvoirs, firmes d'aliments...) sont

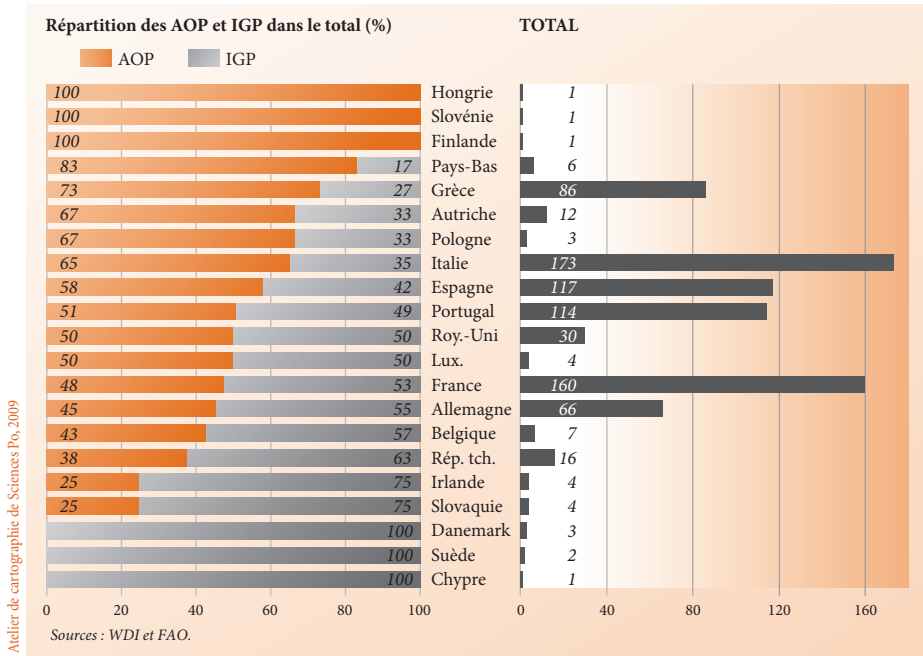
aujourd'hui impliqués dans la politique de valorisation des produits agricoles et alimentaires. Les signes d'identification de la qualité et de l'origine encouragent la variété ainsi que la diversification de la production. Ils permettent aux producteurs de commercialiser des produits différenciés ayant des caractéristiques spécifiques clairement identifiables, et favorisent l'accès au marché, notamment pour les entreprises de taille modeste. Les produits concernés, qui bénéficient de la garantie du respect d'un cahier des charges, accèdent plus facilement à la grande distribution et au marché de l'exportation. Ces signes constituent également des outils de segmentation du marché correspondant à une réelle utilité économique : ils répondent à des besoins identifiés des consommateurs qui peuvent reconnaître les produits sur lesquels sont apposés les logos nationaux ou communautaires. La définition des cahiers des charges nécessite une organisation collective des producteurs et de leurs partenaires d'aval, dont l'efficacité constitue un facteur crucial de succès des démarches de différenciation fondées sur l'origine ou la qualité des produits agro-alimentaires. Elle permet aussi aux producteurs de peser davantage dans les relations avec les acheteurs de la grande distribution. Ils peuvent alors espérer toucher une partie de la valeur générée auprès des consommateurs. Quelques chiffres permettent d'étayer l'intérêt des signes d'identification de la qualité et de l'origine pour les producteurs : le prix de vente au détail des fromages d'appellation d'origine est en moyenne 30 % supérieur à celui des fromages courants ; pour les vins, le différentiel de prix de vente est de 230 %, et se répercute au niveau des producteurs de matière première ; le prix payé aux producteurs pour le lait destiné à la fabrication de fromages sous appellation d'origine est, en moyenne, 20 % supérieur à celui du lait destiné à d'autres usages (Le Goff, 2008).

L'Espagne occupe la troisième place, derrière l'Italie et la France, pour l'AOP et l'IGP (cf. graphique 1). Selon les données du ministère espagnol de l'Environnement, du Milieu rural et marin (MARM), le chiffre d'affaires des aliments de qualité est passé de 386 millions d'euros à 650 millions d'euros en 2004, soit une hausse de 68 %. Cependant, malgré l'augmentation du nombre d'appellations et la valeur économique de la production protégée par des signes de qualité, leur part ne représente toujours que 2 % de la production alimentaire ordinaire (Ceña et Gallardo, 2008).

En Grèce, à l'instar d'autres pays méditerranéens, il existe une autre forme de produits de qualité, très présente dans les territoires ruraux : les produits traditionnels, « authentiques », tels que les herbes sauvages et les plantes médicinales ou aromatiques. Ce sont des produits dont le processus de qualification est fondé sur des savoirs et des savoir-faire traditionnels, sur une image véhiculée de produit « naturel » et/ou sur une confiance au producteur. Ces produits ne sont pas encore intégrés dans les processus officiels de reconnaissance et de certification, ni même dans des projets locaux de développement, et relèvent plutôt de l'initiative individuelle pour répondre à une demande liée à la fois à l'attachement des Grecs à leur territoire d'origine, mais également au développement du tourisme rural.

Une grande part des produits de qualité, participant à l'image du territoire, est destinée à une consommation sur place dans le cadre de l'activité touristique (commerces, restaurants, pâtisseries...). Ils sont également écoulés dans les réseaux familiaux, de connaissances, et sur les marchés locaux. Ces formes de commercialisation en circuits

Graphique 1 - Répartition des AOP-IGP en Europe, 2008



courts, plus ou moins formelles, sont maîtrisées directement par les producteurs, *via* l'intégration de l'aire d'influence du groupe familial et de parenté. L'écoulement des produits sur des marchés lointains et plus organisés relève plutôt des unions de coopératives ou des entreprises et firmes, l'absence de formes d'organisation collective ne permettant pas aux producteurs de négocier directement avec la grande distribution. Il ne faut pas pour autant négliger l'importance du rôle des natifs qui ont été, dès les années 1980, les instigateurs de la création de magasins spécialisés dans les grandes villes, vendant des produits du terroir d'origine. Ce phénomène d'ouverture des territoires ruraux aux marchés urbains et étrangers, *via* les réseaux de la diaspora, a pris de l'ampleur ces dernières années, et contribue à l'émergence de marchés lointains directement maîtrisables par les producteurs (Goussios, 2008).

Les signes d'identification de la qualité et de l'origine ont un impact sur le territoire à plusieurs niveaux : les effets peuvent être économiques (essentiellement des emplois directs et indirects), sociaux (directement liés aux effets économiques), tels que la sauvegarde d'une culture ou d'un patrimoine, la cohésion sociale, et environnementaux, tels que la protection des paysages et la protection des ressources environnementales (biodiversité animale et végétale, pratiques agricoles particulièrement respectueuses de l'environnement). L'impact économique réside essentiellement dans la valeur générée par les signes d'identification de la qualité et de l'origine, qui permet de ralentir la déprise agricole et de maintenir des exploitations de plus petite taille. Leur contribution à la protection des paysages permet par ailleurs à certaines régions de développer et de conserver un fort potentiel touristique. L'activité économique agricole et agro-alimentaire,

directe ou induite, et l'activité touristique contribuent au dynamisme économique des régions malgré leurs handicaps naturels. À cet égard, la contribution de l'AOC à la protection des paysages est une conséquence de certaines pratiques agricoles exigées par le cahier des charges, telles que la proportion de fourrages dans l'alimentation animale qui contribue à maintenir les pâturages et les zones en herbe de manière générale, ou l'obligation de pâturage. En zone de montagne, une production fromagère sous AOC contribue au maintien de paysages ouverts grâce à l'entretien des prairies, alors que dans les zones non AOC les paysages se ferment progressivement.

Au-delà de ces règlements, les productions de qualité constituent une composante majeure de la politique de modernisation agricole en Europe. Ainsi, des aides sont prévues dans le cadre de la PAC en vue d'assurer un positionnement stratégique *via* la requalification et la valorisation des produits agricoles ou alimentaires. De son côté, le nouveau Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) offre désormais l'opportunité d'un soutien pour perfectionner la qualité de la production et des produits agricoles, améliorer l'environnement et le paysage rural, encourager les activités touristiques dans le cadre de la diversification de l'économie rurale, mener des études et engager des investissements pour l'entretien, la restauration et la revalorisation du patrimoine culturel.

Capter la valeur ajoutée en préservant l'environnement

L'agriculture biologique est une autre stratégie de diversification très diffusée. Dans certains pays de la rive nord, son apparition, dans les années 1960-1970, est liée à l'activité de quelques pionniers. Le secteur a ensuite connu des dynamiques de croissance plus ou moins différenciées, selon le poids relatif des facteurs qui en général en Europe dépendent de la croissance du secteur bio, tels que l'introduction de mesures de soutien financier, la structuration progressive du mouvement biologique national ou la demande du marché interne. Dans certains pays comme la France ou dans quelques régions de l'Italie, l'adoption de normes pour le secteur a précédé le règlement CEE n° 2092/1991. Ceci témoigne d'une sensibilité tout à fait particulière à l'égard du secteur biologique et d'une volonté de voir une communauté organisée croître et le marché local se développer. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si aujourd'hui la France et l'Italie sont parmi les marchés les plus porteurs en Europe après l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En termes de production, l'Italie est depuis plusieurs années le pays leader en Europe avec plus d'un million d'hectares cultivés en bio et plus de 50 000 d'opérateurs (Sinab, 2007). La valeur du marché italien des produits bio est de plus de 2,5 milliards d'euros et représente 1,8 % de la consommation agro-alimentaire totale nationale. Il ne semble pas être sensiblement touché par la crise du pouvoir d'achat des ménages. Développer ultérieurement le marché interne et asseoir la présence des produits biologiques italiens sur les marchés internationaux sont parmi les objectifs du Plan d'action national pour le secteur biologique, mis en place en 2005, qui a aussi pour objectifs la structuration de la filière bio et la promotion du secteur à travers des actions de communication et l'amélioration du système d'information institutionnel. La remarquable expansion de l'agriculture biologique, ces dernières années, en Italie a plusieurs origines : le soutien financier de l'Union européenne, l'action de certains pionniers, l'effet de quelques scandales alimentaires et la recherche de la part de nombreux agriculteurs d'alternatives éco-

nomiques et techniques pour garantir la viabilité de leurs exploitations. Dans certaines régions, un environnement institutionnel favorable a permis l'émergence d'initiatives individuelles et collectives qui relient l'agriculture biologique à des pratiques de développement rural, telles que l'agrotourisme ou d'autres formes de valorisation des patrimoines locaux (cf. encadré « "Bio-itinéraires" dans la région des Pouilles »). Dans plusieurs aires protégées italiennes, ces initiatives sont encouragées à un niveau territorial avec une approche intégrée et multisectorielle (Pugliese, 2007). Des perspectives intéressantes pourront se développer grâce aux synergies émergentes du secteur bio avec le mouvement Slow Food et au commerce équitable.

« Bio-itinéraires » dans la région des Pouilles

Financé dans le cadre d'Interreg IIIA Grèce-Italie 2000-2006, dans trois provinces de la région des Pouilles en Italie, le projet Pro.Bio.Sis doit permettre de favoriser un développement rural durable, compatible avec la vocation touristique des territoires concernés à travers le développement et la promotion de systèmes de production biologique.

Une des composantes du projet concerne de façon spécifique les relations entre agriculture biologique et développement rural, une synergie à haut potentiel et à multiples facettes (économique, sociale et environnementale). Un recensement dans la région de « cas d'excellence », c'est-à-dire d'initiatives individuelles et collectives aptes à prouver que l'adoption des principes et des pratiques de l'agriculture biologique peut contribuer utilement aux processus de développement local.

L'enquête a montré, d'une part, la présence d'un nombre significatif d'exploitations biologiques multifonctionnelles individuellement très actives dans la valorisation des ressources locales à travers des activités touristiques récréatives, pédagogiques, gastronomiques, etc. Elle a, d'autre part, mis l'accent sur la carence d'initiatives collectives. L'idée de rédiger des lignes directrices pour la construction et la gestion de routes thématiques, des « bio-itinéraires », a ainsi germé. Elle a l'ambition d'intégrer les systèmes de production biologique avec d'autres activités agricoles et non agricoles fondées sur la multifonctionnalité des territoires ruraux, en impliquant différentes typologies d'opérateurs et agents économiques locaux.

Le bio-itinéraire est défini comme :

- un voyage dans le monde de l'agriculture biologique à la découverte de ses excellences et du territoire rural qui lui est associé ;
- une opportunité pour créer un réseau autour du secteur biologique, en donnant une visibilité à tous les opérateurs impliqués dans la diffusion de la « culture » bio au-delà de la seule référence à la valeur « santé et nutrition » des produits biologiques ;
- une occasion pour le touriste de faire un choix durable et responsable et d'adopter une approche alternative dans la connaissance d'un territoire.

Pour être à la hauteur de ces ambitions, un bio-itinéraire doit répondre à une série de critères :

- visuellement agréable, il doit se développer dans un environnement « typiquement » rural et attractif du point de vue des paysages ;
- attrayant, il doit permettre la découverte de l'histoire et des richesses naturelles les plus significatives d'un territoire, ainsi que des initiatives liées à la valorisation du patrimoine culturel et des produits locaux qui sont à la base de sa spécificité et de son identité ;

- varié, il doit prévoir une suite opportune de visites, de dégustations, de séjours, de restauration, de shopping, de manière à stimuler constamment la curiosité du visiteur et à satisfaire ses attentes;
- complet, il doit toucher toutes les spécificités d'un territoire, même les aspects « mineurs » qui sont normalement plus cachés mais qui offrent souvent des expériences inoubliables; il doit chercher aussi à impliquer toutes les catégories d'opérateurs et attirer une large gamme de visiteurs aux intérêts variés.

Imaginer et formaliser la réalisation d'un bio-itinéraire peut se révéler un exercice complexe mais extrêmement efficace dès lors que, dès le début, un processus assure l'implication de tous les acteurs et un apprentissage collectif. Les lignes directrices rédigées dans le cadre du projet s'adressent à une pluralité d'acteurs publics et privés, tous concernés, d'une façon ou d'une autre, par le futur des espaces ruraux et de leurs communautés: autorités locales, agences de développement local, associations, exploitants agricoles et autres opérateurs privés, représentants du monde scientifique et de l'information.

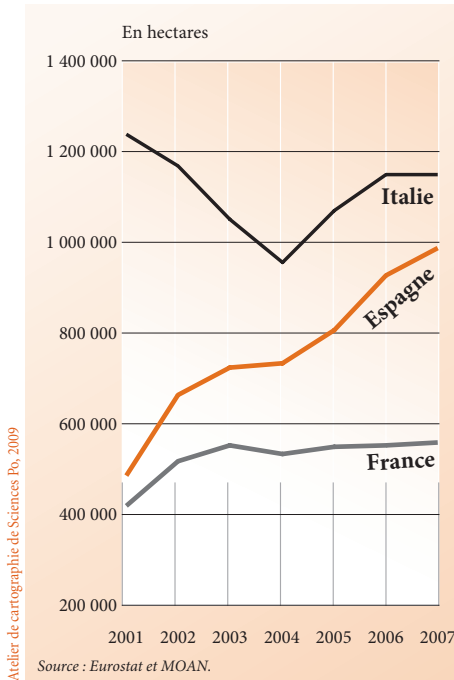
Source: Cataldi et al. (2008).

Ces dernières années, l'Espagne a réduit fortement son retard par rapport à l'Italie en termes de surface, mais pas en termes d'opérateurs. La production biologique est un objectif majeur des mesures agro-environnementales du Programme de développement rural espagnol. Le fort dynamisme du secteur se traduit par l'augmentation du nombre d'exploitations en agriculture biologique qui est passé de 1 233 (1995) à 19 211 (2006). La part des terres destinées à l'agriculture biologique est passée de 0,13 % (1995) à 5,19 % (2006). La production biologique a atteint en 2004 une valeur estimée à 250 millions d'euros et concerne plus de 1 700 usines de transformation. Cependant, la consommation de produits biologiques reste faible. Elle représente moins de 1 % des dépenses alimentaires des Espagnols. On estime que près de 80 % de la production s'exporte majoritairement en Europe, plus particulièrement en Allemagne, en Hollande, en France ou au Royaume-Uni, où il s'agit surtout de produits frais. Les raisons de cette faible consommation tiennent aux prix élevés mais également au manque de promotion et aux carences des modes de distribution: le consommateur ne reconnaît pas le produit, il a du mal à l'associer à un produit de qualité avec logotype ou cachet, il n'est pas informé sur ses propriétés bénéfiques, et il ne le trouve pas dans les lieux où il fait habituellement ses courses. Pour pallier ces insuffisances, le ministère de l'Environnement, du milieu rural et marin (MARM) a adopté un « Plan complet d'interventions pour encourager l'agriculture biologique » afin de favoriser le développement, l'information et la commercialisation des produits biologiques (Ceña et Gallardo, 2008).

En France, l'agriculture biologique a connu ces dernières années une période de stagnation; la reprise est récente et l'on retrouve une volonté forte, à travers un plan d'action nationale pour répondre à la demande toujours croissante du marché interne. Fin 2006, 11 640 exploitations agricoles étaient engagées dans le mode de production biologique, cultivant 560 838 hectares, soit 2 % de la surface agricole nationale utilisée. D'après les dernières estimations, le marché des produits biologiques s'élèverait à 1,6 milliard d'euros, soit 1,1 % du marché alimentaire, boissons comprises. En moyenne, depuis 1999, le marché a augmenté de 9,5 % par an, tous secteurs confondus.

La France a mis en place différentes politiques pour développer l'agriculture biologique : la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, qui prévoit une mesure fiscale spécifique pour les agriculteurs biologiques (un crédit d'impôt pendant trois ans, pour les années 2005, 2006 et 2007) ; un soutien spécifique dans le cadre du Plan stratégique national

Graphique 2 - Surfaces biologiques en France, Italie et Espagne, 2001-2007



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

2007-2013, qui prévoit l'aide du Feader au titre des mesures agri-environnementales dites territorialisées ; des soutiens inscrits dans le cadre des mesures « qualité » du Programme de développement rural hexagonal (PDRH), qui encouragent l'adoption de régimes de qualité alimentaire, dont l'agriculture biologique, par une participation aux charges fixes (coût des contrôles de certification par exemple), et soutiennent les activités d'information et de promotion pour les produits. Le développement de l'agriculture biologique passe également par le financement d'actions d'animation qui doivent permettre l'organisation de la filière en facilitant les relations entre les différents acteurs. Des crédits sont ainsi ciblés sur des actions en faveur de la structuration des filières biologiques, prioritairement vers l'aval, pour un montant de 2,7 millions d'euros. Enfin, constituée sous forme de groupement d'intérêt public (GIP), l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence BIO) est chargée de favoriser le dialogue interprofessionnel et

de dégager des orientations ou des actions, en termes de communication notamment, permettant un développement équilibré de ce secteur. L'ensemble de ces instruments sera renforcé dans le cadre du plan d'action Agriculture biologique 2012 annoncé par le ministre de l'Agriculture. Le développement de l'agriculture biologique est beaucoup plus modeste dans les autres pays méditerranéens de l'Union européenne.

Diversifier en revitalisant les communautés et le patrimoine

Depuis deux décennies, les campagnes de la rive nord du bassin connaissent un nouveau souffle qui pourrait être remis en question avec la raréfaction des énergies fossiles. Le dynamisme rural est pour l'heure encore prégnant grâce, notamment, à une demande touristique grandissante et à de nouvelles attentes en termes d'entretien des espaces. L'évolution des pratiques touristiques (goût pour l'« authenticité » associée à la culture locale, à la rencontre avec les populations locales, aux produits du terroir, à l'immersion dans la nature, etc.) a encouragé de nombreux territoires ruraux à se tourner vers ce secteur pour tenter de redynamiser localement leur économie.

Le tourisme rural n'est pas un phénomène nouveau en Europe, mais le marché est devenu plus sophistiqué et a connu un regain d'intérêt comme moyen privilégié d'une diversification nécessaire de l'économie rurale. Même si l'espace rural ne se confond plus avec le monde agricole, ce dernier occupe cependant, dans le jeu des représentations, une place non négligeable au sein du dispositif patrimonial et touristique. Ces observations sont autant d'éléments qui semblent encourageants pour les agriculteurs désireux de se diversifier par l'investissement dans le tourisme, et dont la place dans la société se trouve changée.

Baucoup d'expériences tendent à montrer que le tourisme rural, avec son caractère d'activité transversale, est devenu le moteur du développement économique durable du territoire, en ouvrant de nouveaux espaces de marché aux productions agricoles typiques et traditionnelles, en faisant connaître les productions de l'artisanat local et en jouant une fonction de marketing territorial. Aujourd'hui, une gamme de produits touristiques propose diverses activités de loisirs mais aussi une multitude de modes d'hébergements et de restauration qui redonnent vie à une partie des campagnes et redéfinissent l'organisation territoriale de certains espaces ruraux (Dubois, 2004).

Le tourisme rural occupe en France une place à part dans l'économie touristique. En 2005, la consommation liée au tourisme s'élevait à 108 milliards d'euros, dont environ 59 milliards pour les résidents. La part de l'espace rural dans cette consommation représentait 19,3 % soit environ 20 milliards d'euros. Le tourisme rural représente ainsi près du tiers de la fréquentation touristique française (28 % des nuitées). Mais il est essentiellement non marchand (en 2005, 78 % des nuitées à la campagne ont eu lieu dans des résidences secondaires ou chez des parents et amis) et peu rémunérateur (Ministère du Tourisme, 2007).

Tableau 1 - Le tourisme rural en France

	Espace rural	Autres espaces
Territoire français	80 %	20 %
Fréquentation touristique	28 %	72 %
Dépenses touristiques	19,30 %	80,70 %

Source : Direction du Tourisme (2005).

Les formes d'hébergements touristiques spécifiques au milieu rural (chambres d'hôtes et gîtes ruraux) connaissent un succès croissant de la part des clientèles tant étrangère que française. Les agriculteurs contribuent pour une part importante au développement du tourisme en zone rurale. Les prestations qu'ils offrent complètent les prestations traditionnelles offertes par les hôtels, les cafés, les restaurants et l'hôtellerie de plein air et peuvent, à ce titre, bénéficier d'aides provenant du ministère de l'Agriculture.

En Espagne, le tourisme rural a émergé dans les années 1980. Il est aujourd'hui en pleine expansion, grâce notamment à l'entrée des femmes sur le marché du travail. On comptait 50 000 lits en 2003, pour environ 7 000 établissements (5 % de l'offre touristique espagnole). Le tourisme rural s'est particulièrement développé, grâce au soutien des programmes européens Leader I, Leader II et Leader +, ainsi que du plan Futures II espagnol. S'il

est devenu un facteur de revalorisation de l'environnement et de développement des zones rurales, il ne s'est toutefois pas développé de la même façon dans toutes les régions espagnoles. L'absence d'un organisme fédérateur du tourisme rural espagnol a généré des formes de développement très diverses selon les régions. C'est le contexte touristique local et la structure qui ont influencé les modèles de développement (Ceña et Gallardo, 2008).

En Grèce, l'offre d'hébergements dans les zones rurales continue d'augmenter pour deux raisons. D'une part, le tourisme est considéré comme la seule activité capable de renverser les tendances de perte d'emploi d'une agriculture en perte de vitesse, et de dépeuplement. D'autre part, il aura donné la possibilité aux femmes de trouver un emploi rémunéré dans les zones rurales où l'agriculture, l'élevage et le bâtiment sont restés essentiellement des activités masculines, contrairement aux villes où l'industrialisation puis la tertiarisation de l'économie leur ont offert des opportunités d'emploi. Le tourisme rural et la valorisation des produits locaux et traditionnels qui l'accompagne ont ainsi promu le travail féminin et de nouvelles pratiques innovantes comme la création de coopératives de femmes produisant et assurant la commercialisation de ces produits (Goussios, 2008). Au-delà de cette activité touristique, toute la Grèce est maintenant affectée par les nouvelles fonctions résidentielles et récréatives de l'espace rural impulsées notamment par la diaspora et par le rôle des associations culturelles. Ce phénomène contribue beaucoup à la cohésion des territoires et à une meilleure connexion entre les différents secteurs d'activités à la différence des projets d'investissements touristiques qui n'ont pas intégré ces autres secteurs.

Ruralités en Méditerranée du Sud et de l'Est : éclatement et nouvelles adaptations

La faible croissance économique des PSEM dans les dernières décennies semble être liée à des situations d'instabilité politique et à un climat économique et institutionnel peu favorable aux investissements. Les taux de chômage élevés sont aussi exacerbés par une forte croissance démographique. La structure du PIB montre le rôle dominant des services et de l'industrie dans les économies en transformation de ces pays. L'agriculture, qui garde un poids assez important, représente 10 % à 20 % du PIB, avec cependant une tendance à la baisse, phénomène universel dans les pays à PIB croissant.

L'importante redistribution géographique de la population a généré une forte métropolisation. En milieu urbain, pour avoir un niveau de vie décent, les familles sont obligées de pratiquer la pluri-activité, favorisant ainsi une réduction et une décohésion des membres des foyers ainsi qu'une désocialisation avec une progression des monofoyers (Padilla, 2008). Le bouleversement des modes de consommation alimentaire et son industrialisation rapide, qui coexiste avec la préservation de l'alimentation traditionnelle et son renouveau, sont l'une des manifestations des mutations récentes de ces sociétés. Si la Méditerranée s'urbanise, une partie considérable des Méditerranéens du Sud et de l'Est vit toujours en milieu rural, qui reste globalement mal développé. L'accroissement rapide des disparités entre revenus ruraux et revenus urbains, ainsi que l'extrême pauvreté, permanente en milieu rural, constituent une source importante de tensions sociales et politiques. L'émigration vers les villes désormais surpeuplées ou vers l'étranger n'offre pourtant plus la garantie de trouver de nouvelles opportunités.

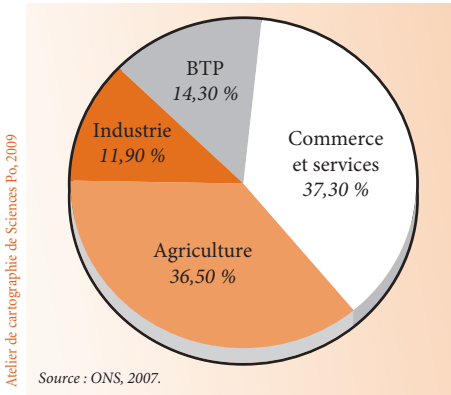
Malgré cette émigration, la population rurale dans la plupart des PSEM continue à croître. Elle dépasse par exemple 40 % de la population totale en Algérie, au Maroc et en Égypte, et atteint 30 % en Tunisie et en Turquie (IFAD, 2007). Les ruraux sont des petits agriculteurs, des femmes, des chefs d'entreprise, des éleveurs de moins en moins nomades, des pêcheurs et des artisans, des salariés occasionnels des grandes exploitations, des « sans-terre », des jeunes ruraux sans emplois et peu qualifiés et des populations réfugiées qui constituent évidemment les groupes les plus vulnérables. Beaucoup d'entre eux, compte tenu de la cherté du logement en ville et du poids des contraintes socio-culturelles, continuent à vivre à la campagne, même en travaillant en ville, et font quotidiennement la navette. D'ailleurs, alors qu'ils n'apparaissent pas toujours dans les statistiques officielles, les migrants qui, en nombre croissant, abandonnent complètement les zones rurales pour s'installer dans les zones péri-urbaines à la recherche d'autres opportunités de travail, représentent une autre « catégorie frontière » dans la composition de la population rurale méditerranéenne. Beaucoup d'entre eux profitent de la proximité des marchés urbains et poursuivent leur activité agricole sur des micro-exploitations pour vendre le surplus de production et gagner un peu d'argent.

En Algérie, on observe une tendance à l'urbanisation du milieu rural autour d'agglomérations et de pôles d'activités rurales, tendance qui traduit, en quelque sorte, l'émergence de « zones tampons » vis-à-vis du milieu urbain. Cette forme d'urbanisation permet surtout d'atténuer la pression migratoire sur les centres urbains. Mais, souvent, les conditions de vie de ces milieux ruraux restent peu confortables. Au Maroc, par exemple, ils sont dépourvus des conditions d'hygiène minimum (adduction d'eau potable dans les foyers et réseau d'assainissement).

Dans les villes, progressivement saturées, les opportunités de travail diminuent. En même temps, les zones rurales continuent à offrir des sources insuffisantes de revenu au-delà de l'agriculture. Le manque d'emploi est l'une des causes majeures de pauvreté en milieu rural, la diversification des activités économiques restant très faible presque partout au Sud et à l'Est de la Méditerranée. L'agriculture ne suffit pas à absorber la force de travail rurale disponible qui ne cesse pas de croître. L'écart entre le nombre de nouveaux travailleurs ruraux et le nombre d'emplois nouvellement créés dans l'agriculture est en train d'augmenter (Banque mondiale, 2007), et l'exode rural n'épargne que ceux qui arrivent à s'accrocher à leur exploitation en complétant souvent leurs ressources par d'autres activités. Pour ceux qui restent, les alternatives offertes par le secteur formel dans le secteur public, l'industrie et le bâtiment sont limitées.

La plupart d'entre eux doivent s'adapter à des emplois précaires et mal payés dans le secteur informel : vente au détail des petits commerces, ateliers de réparation et différents services informels. En Tunisie, on observe un nombre croissant de véhicules jaunes de toutes sortes (mais rarement de tout confort), classés « transport rural » et stationnés aux différentes sorties des villes qui assurent le transport des milliers de ruraux qui passent la journée en ville, surtout dans les chantiers du bâtiment. Ce nouveau métier, avec les petites épiceries disséminées dans les agglomérations et les bourgs ruraux, fortement concurrencées déjà par le commerce urbain, constitue l'une des rares alternatives à l'agriculture dans les campagnes tunisiennes (Hassainya, 2008).

Graphique 3 - Répartition de la population rurale occupée par secteurs d'activité en Algérie



des marchés locaux, faute de connexions à des marchés plus larges à cause d'importants déficits de communication et d'information.

Il faut rappeler aussi qu'une autre contrainte au développement d'activités entrepreneuriales à partir de l'agriculture en milieu rural vient de la « fragilité » du capital humain : le travail dans l'agriculture occupe pour une grande majorité des personnes illettrées (en Égypte, 80 % des personnes illettrées travaillent dans l'agriculture toute catégorie confondue : auto-emploi 55 %, salarié agricole 12 %, travail non rémunéré 33 %, seuls 12 % des travailleurs ayant un niveau universitaire sont dans le secteur agricole) ; la moitié des emplois salariés agricoles sont des emplois saisonniers (en Égypte, les salariés agricoles saisonniers représentent 50 % de tous les emplois salariés agricoles et seulement 11 % des emplois salariés non agricoles) et le tiers du travail agricole est non rémunéré. Les femmes rurales travaillent dans l'agriculture sans rémunération et ont très peu de chances d'avoir des emplois salariés non agricoles étant donné leur faible niveau de scolarisation. En Égypte, 83 % des femmes rurales travaillent dans le secteur agricole souvent peu ou pas rémunéré ; le travail salarié non agricole concerne seulement une petite partie de femmes. En Algérie, beaucoup de disparités persistent en milieu rural : le nombre de femmes rurales occupées reste faible, puisqu'il ne représentait que 5,5 % du total de la population occupée en 2006 ; 1 femme chômeuse sur 4 est rurale, un quart de ces femmes au chômage ont entre 20 et 29 ans ; l'activité rémunérée des femmes rurales est exercée à hauteur de 39 % dans le secteur de l'industrie, suivie par l'agriculture avec 33 % (Benghabrit-Remaoun et Rahou, 2006).

Le secteur agricole dispose donc de ressources humaines nombreuses mais peu qualifiées et peu productives, ce qui empêche l'émergence, la diffusion et l'adoption des innovations. Dans ce contexte, il est évident que l'état actuel de la force de travail agricole est un vrai handicap pour l'évolution de l'agriculture. Les évaluations concernant l'investissement en milieu rural révèlent d'autres contraintes significatives à la diversification des activités économiques parmi lesquelles, outre la mauvaise qualité des routes et des infrastructures

Un obstacle majeur à la diversification vient de la forte dépendance au climat de l'économie agricole : les aléas climatiques sont déterminants dans les niveaux de la demande de biens et de services sur le marché local. Au Maroc, par exemple, en année sèche, la contribution des activités agricoles dans la création d'emploi connaît une baisse importante. On estime que les pertes d'emplois dues aux seules cultures céréalières pour la campagne 2000-2001 étaient de l'ordre de 14 millions de journées de travail, ce qui correspondrait à un manque à gagner d'environ 70 millions de dirhams (6,3 millions d'euros) (Ahouate et Tamehmachet ; 2008). Les conditions agricoles locales conditionnent la rentabilité des entreprises non agricoles qui sont fortement dépendantes

(approvisionnement en électricité et en eau potable, service d'assainissement), on souligne le mauvais accès au crédit et aux services financiers, le manque de sécurisation des droits de propriété, la faiblesse des structures de gouvernance et des institutions légales ainsi que le manque de coordination entre acteurs privés et publics.

En Égypte, le faible accès au crédit formel est une contrainte importante. La Banque du développement et du crédit agricole est le principal acteur dans ce domaine. Or l'obtention de crédit est conditionnée par la propriété des terres agricoles, autrement dit, les exploitants qui ne possèdent pas de terre en sont exclus. Posséder des terres agricoles est aussi la condition pour l'achat d'*inputs* à crédit aux coopératives agricoles. Les petits fermiers sont ainsi obligés de passer des accords avec les grands exploitants propriétaires pour que ces derniers leur achètent les *inputs* en échange de la moitié de la valeur. De manière générale, le crédit informel est dominant dans le monde rural, particulièrement chez les petits exploitants et les fermiers sans terre. Évidemment, ce scénario peu favorable contribue à décourager les investissements extérieurs ce qui explique la présence des entreprises proches des zones urbaines mieux desservies. Même les industries agro-alimentaires se sont historiquement implantées aux abords des villes pour bénéficier de l'infrastructure de base : routes, électricité, eau, ports, bien loin des plus grandes exploitations céréalières.

Ces carences se conjuguent aux méfaits de la vision des acteurs institutionnels qui identifient le milieu rural à l'agriculture ou à un réservoir de main-d'œuvre bon marché sans couverture sociale et syndicale, ce qui ne favorise pas l'émergence d'un cadre incitateur à la diversification. Sauver la société rurale des positions de faiblesse dans lesquelles elle se trouve est donc un impératif. Malgré la perte du poids économique du secteur agricole et ses fluctuations importantes, l'agriculture n'est pas seulement une alternative économique valable, mais reste un moteur de développement incontournable pour les zones rurales des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. De façon complémentaire, l'exploration de pistes différentes de diversification de l'économie locale devient une nécessité.

Associer le développement agricole à des filets sociaux bien ciblés

La majeure partie des pauvres vivent dans des régions défavorisées, délaissées par le progrès technologique. Dans ces zones, améliorer la production agricole tout en fournissant des filets sociaux aux populations représente une orientation d'action politique majeure. Dans certains contextes, réduire la vulnérabilité des catégories d'exploitations les plus faibles en consolidant l'emploi agricole et en stabilisant les revenus agricoles s'impose comme une voie obligée pour permettre à l'économie rurale encore fortement dépendante de l'agriculture de garder un minimum de vitalité.

En Tunisie, le gouvernement classe les exploitations en trois catégories sur la base de leur taille et de leur revenu : 1) les grandes exploitations (céréalières et irriguées) ; 2) les petites et moyennes exploitations agricoles à caractère économique (PMEACE) ; 3) la petite agriculture à caractère familial et social (PACFS). Le ministère du Développement et de la Coopération internationale (MDCI) classe 24 % des exploitations dans la catégorie « sociale » ou « familiale », catégorie la plus exposée à la pauvreté et à la vulnérabilité. Les PACFS disposent d'un revenu net d'exploitation agricole inférieur à 3 500 dinars tunisiens

(2 000 euros environ), seuil de viabilité de l'exploitation agricole. L'agriculture est leur activité principale. Elles dépendent de la main-d'œuvre familiale et recrutent occasionnellement de la main-d'œuvre saisonnière. Les femmes ont davantage tendance à élever du bétail et de la volaille, à s'occuper d'activités artisanales, de la transformation des aliments, et se chargent de travaux des champs spécifiques tels que le sarclage. Les PACFS, et en particulier les plus pauvres d'entre elles, ne font pratiquement pas appel au crédit formel dont l'accès est limité par la distance et les procédures bureaucratiques. Pourtant, 87 % d'entre elles déclarent qu'elles se serviraient du crédit s'il était plus accessible et adapté à leurs besoins. Les prêts informels entre membres de la famille, entre voisins, etc., sont relativement courants, en particulier parmi les PACFS plus aisées. Certaines études indiquent d'autres contraintes qui s'appliquent aussi à l'ensemble du secteur agricole : faible capacité à investir, accès insuffisant au crédit, faible organisation des agriculteurs, faible accès à l'information relative à la vulgarisation, à la formation, à la recherche et au marché, population vieillissante, fragmentation des terres.

Réduire la vulnérabilité de ces exploitations devient primordial pour alimenter l'économie non agricole qui en dépend. D'un côté, il faudrait assurer un dialogue entre exploitants agricoles et institutions, et répondre aux besoins de tous les agriculteurs pour combler les insuffisances des systèmes agricoles ; de l'autre côté, des programmes sociaux bien conçus et mieux ciblés sur les exigences des communautés et des milieux ruraux seraient souhaitables afin d'atténuer l'impact des réformes liées au processus de libéralisation (Banque mondiale, 2006).

Diversifier à travers la promotion d'activités agricoles et agro-industrielles à forte valeur ajoutée

Dans la mesure où les revenus urbains augmentent, que les habitudes alimentaires deviennent plus variées et que les opportunités sur les marchés internationaux restent attrayantes, le développement des économies rurales pourrait s'appuyer sur la promotion des activités à forte valeur ajoutée pour diversifier l'agriculture et, dans certains contextes, la détourner des productions de rente. Après la révolution verte, la révolution de la forte valeur ajoutée est en train de générer une seconde vague de croissance en matière d'emploi. Le secteur dynamique des cultures et des produits d'élevage à forte valeur ajoutée, intensif en main-d'œuvre, possède un grand potentiel de croissance d'emploi et d'augmentation des revenus ruraux (Banque mondiale, 2007).

Un secteur agro-industriel privé établissant un lien entre les producteurs agricoles et les consommateurs peut d'ailleurs être un moteur de croissance majeur pour le secteur agricole et le monde rural. Pour assurer le succès de la démarche, il est important de promouvoir la participation des petits exploitants par des partenariats ciblés secteur public-secteur privé et des initiatives favorisant un meilleur climat de l'investissement pour les petites et moyennes entreprises. Éliminer les goulots d'étranglement qui empêchent la participation des PME pourrait accroître l'efficacité et l'impact du développement du secteur agro-industriel dans le processus de réduction de la pauvreté (Banque mondiale, 2007).

Dans certains PSEM, malgré des performances agricoles évidentes au cours des dernières décennies, de multiples exemples montrent que l'agriculture n'apporte pas pleinement sa contribution à l'économie nationale. Dès lors, réaliser pleinement le potentiel signifie

augmenter la valeur des produits réputés les plus compétitifs. Force est d'admettre qu'il existe des opportunités évidentes : la demande en produits primaires et transformés à forte valeur ajoutée est en croissance rapide sur les marchés intérieurs et mondiaux, stimulée par l'augmentation des revenus, l'urbanisation accélérée, le changement des habitudes alimentaires vers la consommation de produits transformés et de qualité, la libéralisation des échanges, l'investissement étranger et les progrès technologiques. Or le bassin méditerranéen dispose d'un potentiel important dans l'agro-alimentaire lié à la nature de ses sols et de son climat, à ses traditions culturelles et culinaires, à l'existence d'une base artisanale et industrielle déjà significative.

Parmi les activités destinées à l'exportation, on peut mentionner : les cultures de contre-saison, les produits du terroir ou à connotation méditerranéenne forte, les plats cuisinés et surgelés à base de produits et de recettes locales ; l'agriculture biologique, l'exploitation des plantes aromatiques et médicinales (cf. encadré « Rôle des plantes aromatiques et médicinales dans le développement de l'économie rurale »). En même temps, des marchés locaux de millions de consommateurs en croissance rapide et de plus en plus exigeant ouvrent la voie au développement d'activités destinées au renforcement d'une offre locale capable de répondre à une demande interne pour limiter les effets de dépendance de l'extérieur et éviter la transposition trop brutale de modèles de consommation importés : les produits à cycle de vie court (filière produits laitiers), la modernisation et la fiabilisation de la chaîne du froid, l'aquaculture et la pisciculture, les eaux minérales, la filière des bio-énergies, la boulangerie industrielle, la distribution alimentaire, l'abattage, la transformation de viandes rouges (Anima, 2005).

Le rôle des plantes aromatiques et médicinales dans le développement de l'économie rurale

Les plantes aromatiques et médicinales représentent une alternative prometteuse pour le développement de l'économie des zones rurales en Méditerranée grâce à un emploi plus rationnel de l'eau, à des coûts d'exploitation et de collecte plus contenus et à des revenus économiques par unité d'exploitation plus intéressants par rapport aux cultures traditionnelles, ainsi qu'un potentiel important en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi lié à leur transformation et mise en marché. Par ailleurs, l'économie des plantes aromatiques et médicinales représente un créneau pour les femmes rurales : celles-ci sont fortement engagées dans les différentes phases de la transformation (le séchage et la distillation) et dans le marketing. Par conséquent, le développement du secteur aurait un impact considérable sur la contribution féminine à l'économie des ménages ruraux. D'autres catégories vulnérables des populations rurales, tels que les jeunes, les sans-terre et les petits producteurs marginalisés, voient dans la collecte de ces plantes un moyen de subsistance additionnel et de diversification des revenus familiaux qui permet une meilleure gestion du risque lié aux différents aléas climatiques et économiques.

Dans les zones rurales du Maroc, les plantes aromatiques et médicinales représentent une véritable alternative économique. Le pays dispose d'une biodiversité riche et variée constituée de plus de 4 200 espèces, à endémicité très marquée. On dénombre entre 500 et 600 espèces aromatiques et/ou médicinales. Leur valorisation permet l'exportation de 1 000 tonnes d'huiles essentielles et d'extraits divers, et d'environ 400 tonnes d'herbes séchées pour une valeur de 300 millions de dirhams, créant environ 500 000 jours de travail. Depuis les années 1980, la France est le principal client du Maroc.

Actuellement, la demande sur les produits exportés sous forme de plantes séchées pour les besoins d'herboristerie et d'aromates alimentaires s'est élargie aux États-Unis, au Japon, à l'Espagne, à la Suisse et à l'Allemagne. Il existe un fort potentiel pour le développement des systèmes de production de plantes naturelles. Leur utilisation à des fins de médication, de conservation et d'aromatization des aliments est ancrée dans la société. Les ressources végétales se rencontrent dans des régions où elles constituent une source de revenu importante pour la population et donc un levier pour le développement local. D'autres régions s'approprient à promouvoir la pratique de ce genre de cultures.

Cependant, plusieurs contraintes d'ordre technique, organisationnel ou liées à la gestion des ressources entraînent une baisse de la plus-value de cette activité. Sur le plan technique, la faible qualité des produits est due à un déficit des connaissances techniques et technologiques et à la non-maîtrise de la commercialisation. Pour retrouver sa compétitivité, la filière a besoin d'améliorer la qualité de ses produits et d'assurer la protection de son label. Un effort devra également être fourni au niveau du marketing. Concernant l'aspect organisationnel, rappelons que les professionnels ne bénéficient d'aucun encadrement. Les personnes qui pratiquent la collecte de plantes endémiques travaillent généralement à la tâche et sont rarement organisées. La gestion de la ressource souffre quant à elle de la pression des populations locales et du bétail, et du manque de conscience de ces populations quant à la protection de l'environnement et l'importance des plantes aromatiques et médicinales. Dans certains contextes, on observe de plus en plus les impacts négatifs en termes environnementaux et sociaux d'une exploitation excessive et dérégulée de ces ressources.

Source : *Ahouate et Tamehmachet (2008)*.

Au Maroc, les industries agro-alimentaires avec un chiffre d'affaires de plus de 60 milliards de dirhams (plus de 40 % du PIB du secteur industriel et 8 % du PIB national en 2005) sont de loin le premier secteur manufacturier, devant le textile ou la chimie et donc un des piliers de l'économie marocaine. Selon les données statistiques les plus récentes (2005), elles emploient 71 000 personnes dans plus de 2 000 entreprises. L'essentiel du tissu industriel est composé de PME. Représentant 95 % des industries agro-alimentaires (IAA), ces firmes n'assurent pourtant que 45 % de la production agro-alimentaire, alors que les cinquante plus importantes (grands groupes nationaux comme ONA, Holmarcom ou entreprises étrangères comme Nestlé, Unilever, P & G) en assurent près de 55 %. La production alimentaire à la fois le marché local (essentiellement produits de base comme le sucre ou l'huile) et l'exportation (produits frais et transformés, tels que les conserves de légumes ou de poissons).

Au-delà des chiffres, on peut dire que le secteur souffre d'un certain nombre de fragilités. Le problème majeur des IAA reste en particulier l'approvisionnement. L'articulation entre les agriculteurs et les transformateurs ne s'est jamais convenablement réalisée. Les relations entre ces deux maillons sont si conflictuelles qu'elles rendent impossible la construction de la filière. D'autres handicaps peuvent être signalés : manque de main-d'œuvre qualifiée, industrie du conditionnement faiblement dynamique et répondant peu aux exigences du secteur, etc. Les coûts des emballages sont élevés, en raison de la nécessité d'importer les matériaux de base, du prix de l'énergie et des situations de monopole ou quasi-monopole des fabricants. Pour toutes ces raisons, l'industrie locale des emballages n'apparaît pas comme une source d'avantages concurrentiels pour la branche.

On remarque également l'absence d'approche marketing qui pourrait pourtant offrir des opportunités d'emploi à des petites entreprises agricoles qui voudraient transformer leurs productions. En effet, la part du chiffre d'affaires réalisée en vrac par les entreprises du secteur reste importante : 50 % pour les olives, 90 % pour les câpres, 100 % pour les abricots, 100 % pour les jus. La situation est préoccupante si on la compare à celle de pays concurrents, comme la Turquie, où la majorité des entreprises font de l'exportation en emballages divisionnaires et sous-marque une priorité. Alors que le Maroc est le premier exportateur mondial de câpres, « personne n'a pu répondre à la demande d'un client étranger pour des câpres au vinaigre », témoigne-t-on à la Fenagri (Fédération nationale de l'agro-alimentaire). Une vision marketing permet aussi d'identifier de nouvelles niches en diversifiant l'offre (huile d'argan, transformation de la volaille, produits bio...) (Vallée et Flandrin, 2005). Notons tout de même que l'industrie marocaine enregistre des succès sur les marchés internationaux. L'exportation des fromages fondus, par exemple, se développe. Cette industrie, une des rares qui puisse s'adosser à un marché local, produit 32 000 tonnes de fromages par an et en exporte près de 15 000 tonnes vers les pays arabes (Liban, Émirats arabes unis, Arabie Saoudite).

La transformation agro-alimentaire comme moteur de développement, province de Karaman, Turquie

Karaman est l'une des provinces considérée comme un modèle pour l'industrie agro-alimentaire en Turquie, les productions agricoles y étant transformées en produits à haute valeur ajoutée (farine, biscuits, jus de fruit, fromage, etc.). Karaman est localisée dans la région d'Anatolie centrale : elle comprend 6 zones, 10 villes et 160 villages. D'après le recensement de l'année 2000, la province compte 243 210 habitants dont 58 % vivent dans des zones urbaines ; tandis que 42 % logent dans des zones rurales. L'économie de la province compte surtout sur les activités agricoles. Sur 940 743 hectares, 25,79 % sont des terres arables, 6,85 % des terres en jachère, 34,15 % des prairies, 22,27 % des forêts et 6,80 % sont des terres non agricoles. Karaman a sur son territoire 13 826 vaches laitières, 11 591 unités de bétail, 374 141 moutons, 59 093 chèvres et 11 696 chèvres angora.

À partir du début des années 1990, des améliorations remarquables en termes d'emploi ont été observées grâce à l'accélération des investissements dans l'industrie agro-alimentaire tournée vers les productions à vocation exportatrice. Le secteur agro-alimentaire a ainsi beaucoup contribué à la réduction du chômage. Le taux de participation à l'emploi (EPR) est ainsi de 69 % pour les hommes et de 44 % pour les femmes, alors que le même taux en Turquie est respectivement de 48,4 % et de 24,4 %. Karaman a commencé à attirer l'attention à partir du milieu des années 1980, quand l'industrie de production de biscuits a été développée au point de fournir presque la moitié de la production nationale. 37 entreprises sont présentes (biscuits, boulgour et produits de boulangerie). Le tiers de la production de biscuits et le cinquième de la production de boulgour faite en Turquie viennent de Karaman. Le centre est devenu un pôle d'attraction accueillant également les immigrants des provinces voisines en quête d'emploi. Environ 450 000 tonnes de biscuits et dérivés (gaufrette, gâteau, chips, confiserie, chewing-gum, etc.) sont produits annuellement dans la région. En 2006, la valeur de l'export atteignait 56 millions de dollars (contre 32 millions en 2000) ; les principaux pays partenaires sont ceux du Moyen-Orient. Le PIB de la région a augmenté d'un facteur 20 durant la période entre 1995 et 2001. Les chiffres de l'année 2001 révèlent que le secteur agricole dans la province contribue pour 50,8 % à la richesse de la région ; de son côté, l'industrie alimentaire représente 30 % du tissu industriel de la région.

Les effets d'une expérience comme celle de Karaman sont remarquables :

- les produits à haute valeur ajoutée obtenus grâce à la transformation sur place des produits agricoles ont contribué fortement à l'économie de la région ;
- l'industrie s'est améliorée dans la région grâce à la transformation des produits agricoles ;
- la présence de ce tissu de PME agro-alimentaires a permis la création d'emplois, surtout pour les jeunes, en réduisant l'émigration vers les villes ;
- le concept de production de qualité s'est développé dans la province ;
- la province a connu un développement économique et social accéléré ;
- des approches innovatrices dans la transformation agro-industrielle et dans le marketing ont été adoptées.

Quelques effets négatifs sont tout de même à mentionner, comme l'augmentation de la pollution environnementale et l'utilisation des sols agricoles pour des objectifs non agricoles.

Source : Elçi (2008).

Dans le cadre de la promotion des activités agricoles et agro-industrielles à forte valeur ajoutée, l'agriculture biologique et les produits typiques et traditionnels représentent des démarches innovatrices qui conjuguent modernisation de l'agriculture et lien avec le territoire et la tradition. À l'échelon régional, dans le cadre du Partenariat euroméditerranéen, lors de la première Conférence des ministres de l'Agriculture tenue à Venise en 2003, une mention spécifique a été accordée au développement rural durable, à l'agriculture biologique et aux indications géographiques. Ces questions ont d'ailleurs été incluses comme aspects non commerciaux dans la feuille de route euroméditerranéenne pour l'agriculture censée guider le processus de libéralisation des échanges. L'agriculture biologique et les indications géographiques sont également citées ensemble dans le chapitre sur l'agriculture durable et le développement rural de la SMDD. Signalons que les synergies potentielles et multiples entre agriculture biologique et indications géographiques sont de plus en plus prises en compte par les bailleurs de fonds, les gouvernements nationaux, les opérateurs privés et les ONG.

D'après le recensement conduit par le Réseau méditerranéen pour l'agriculture biologique (MOAN)¹, en 2006, dans les pays du Sud et de l'Est et des Balkans, l'agriculture biologique occupait 344 000 hectares de surface cultivée et concernait 20 669 exploitations. Si on considère la collecte de plantes aromatiques et médicinales sauvages, la surface totale s'élève à plus de 2 millions d'hectares. La Turquie, la Tunisie, l'Égypte et le Maroc sont les pays les plus importants en termes de production. L'Union européenne, les États-Unis, le Japon et les pays du Golfe représentent les marchés d'exportation les plus riches d'opportunités pour les produits bio de la Méditerranée du Sud et de l'Est et des pays des Balkans.

Au cours des deux dernières décennies, l'esprit et la passion des pionniers, les investissements des opérateurs privés, le soutien financier et technique des bailleurs de fonds et, plus récemment, l'action des gouvernements ont contribué à faire de l'agriculture biologique méditerranéenne un secteur très dynamique et prometteur. Les niveaux, les

1 - Mediterranean Organic Agriculture Network (MOAN) : <http://moan.iamb.it/>

Tableau 2 - Agriculture biologique dans les pays du Sud de la Méditerranée et les Balkans, 2006

Pays		Superficies bio sans plantes sauvages (ha)	Superficies bio avec plantes sauvages (ha)	Opérateurs (nombre)
Pays potentiellement candidats à l'UE	Albanie	171	1 201	93
	BH*	714	488 804	60
	Croatie	6 012	23 670	342
	Macédoine (FYR)	509	2 101	104
	Monténégro	25 051**	158 851	15
	Serbie	906	1 102 906	48
	Turquie	100 275	192 789	14 737
Sous-total		133 638	1 970 322	15 399
Pays méditerranéens partenaires de la politique de voisinage	Égypte	14 165	14 165	460
	Jordanie	1 024	1 024	25
	Liban	3 470	3 470	213
	Territoires palestiniens	641	641	303
	Syrie	30 493	30 493	3 256
Sous-total		49 793	49 793	4 257
Maghreb	Algérie***	1 550	2 400	61
	Libye	-	-	-
	Maroc	4 216	104 216	n. d.
	Tunisie	154 793	220 476	952
Sous-total		160 559	327 092	1 013
TOTAL		343 990	2 347 207	20 669

Notes: * La Fédération de Bosnie et Herzégovine et la République serbe sont les deux entités qui composent la Bosnie-Herzégovine (BH), selon l'accord de paix de Dayton; le ministère de l'Agriculture est au niveau de l'entité; ** inclus les prairies; *** les chiffres pour l'Algérie sous-estiment les plantes sauvages et les fourrages.

Source: Adapté et mis à jour à partir de Al-Bitar (2008).

rythmes et le potentiel de développement sont évidemment différents entre les pays de la région, mais on peut assez facilement identifier les nombreux problèmes et opportunités partagés par les opérateurs biologiques du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

L'agriculture biologique paraît suivre trois démarches de développement qui ont progressé de façon parfois parallèle, parfois divergente, mais qui sont de plus en plus obligées de converger du fait de la nécessité et de l'urgence d'un dialogue permanent et constructif entre les différents acteurs publics et privés (Pugliese et Al-Bitar, 2008). La première de ces trois démarches est celle essentiellement liée aux activités des pionniers et de nombreuses associations, souvent soutenues par les autorités locales et les bailleurs de fonds, et parfois jumelées avec des ONG étrangères. Ces acteurs ont assuré la diffusion des principes et des pratiques de l'agriculture biologique auprès des petits agriculteurs et des femmes chefs d'exploitation, et permis la création d'une science

et d'un mouvement national pour l'agriculture biologique. En liaison avec des initiatives de consommation solidaire et responsable, ils se sont fortement engagés dans la promotion des produits biologiques sur le marché local qui, dans la plupart de ces pays, reste encore largement sous-développé.

Une initiative AMAP au Maroc

Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) sont des partenariats de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation agricole. Les consommateurs achètent à l'avance une part de la récolte saisonnière, sous forme de « paniers » composés de produits de la ferme, à un prix fixé avec l'agriculteur. Consommateurs et producteurs sont alors engagés dans une même logique : la promotion d'une agriculture saine et socialement équitable. Les premières AMAP ont été créées dans les années 1970, dans un premier temps au Japon puis en Allemagne et en Suisse. Ce n'est qu'en 2001 que la France tente l'expérience en ouvrant une AMAP. Les avantages d'un tel système sont nombreux : il permet au paysan de maintenir son activité agricole grâce au revenu garanti ; le consommateur a accès à des aliments frais et de saison ; enfin, un prix équitable est assuré pour les deux partenaires.

Le Maroc se laisse lui aussi séduire par ce modèle qui allie développement social et modes de productions respectueux de l'environnement. Dans l'une des communes rurales les plus pauvres du Maroc, à Shoul près de Rabat, plusieurs associations ont mis en place depuis 2007 un projet de culture maraîchère biologique. Initiative toute nouvelle au Maroc, ce programme de jardins maraîchers rassemble consommateurs et producteurs, monde rural et monde citadin, en s'inspirant de la même logique que les AMAP : la production des légumes et des céréales biologiques est financée par le paiement d'abonnement aux paniers (mensuel ou trimestriel selon les capacités financières des familles). Les avantages sont les mêmes, à savoir une rémunération équitable pour le producteur et la possibilité pour les consommateurs d'avoir accès à des produits de qualité. Cela a non seulement permis de diversifier la production dans la région (dominée par l'élevage et la cueillette) mais aussi d'améliorer l'insertion économique des producteurs locaux. Le succès de ce programme va permettre la création de la première AMAP au Maroc très prochainement.

Source : Observatoire du Ciheam, 2008.

Les mêmes associations peuvent aussi être impliquées dans l'exportation (parfois de façon épisodique) de petites quantités de produits biotypiques et traditionnels vendus en Europe, par exemple, dans de petits magasins spécialisés, ce qui devient possible essentiellement grâce à des relations spécifiques de collaboration entre ces associations locales et les opérateurs étrangers impliqués (ONG, certificateur, exportateur). Il s'agit souvent de petites *success stories* qui seraient peu durables sans le soutien des bailleurs de fonds.

L'exportation de plus larges quantités sur les marchés européens reste sans doute le débouché principal des produits de l'agriculture biologique des PSEM et représente la deuxième démarche de développement du secteur, initiée indépendamment de la première par des opérateurs privés étrangers et locaux qui prennent en charge presque tous les stades de la filière, de la production à l'écoulement sur le marché. Ils fournissent aux producteurs sous contrat tous les intrants et les services nécessaires, assistance technique et certification inclus. C'est dans cette démarche qu'on retrouve la plupart de la valeur ajoutée créée par le bio et une partie importante des surfaces et des producteurs biologiques dans ces pays.

Agriculture biologique et développement rural en Turquie : le cas du projet Blé

En 2005, la municipalité d'Istanbul et son entreprise publique Public Bread Company (IHE) ont mis en place le projet *IHE Contractual Organic Agriculture and Organic Bread Project* (projet Blé). Dans dix provinces de l'Anatolie de l'Est et de la région de la mer Noire, où la pauvreté est assez importante, le projet a pour objectif de soutenir la production de blé biologique, transformée ensuite dans l'établissement de la IHE. En 2006, les petits magasins et les supermarchés d'Istanbul ont vendu 10 000 pièces de pain (chacun de 400 grammes) produits par IHE, en utilisant 8 000 tonnes de blé biologique (et en conversion), acheté à un prix 40 % supérieur (20 % pour le blé en conversion) au prix du blé conventionnel des 1 400 producteurs sous contrat impliqués dans le projet. Le projet a planifié l'élargissement du nombre des producteurs à 12 500 sur une période de cinq années. IHE fournit par avance aux agriculteurs des paiements et des intrants subventionnés (fertilisants biologiques et semences), couvre les coûts de la certification et soutient financièrement les émigrants qui veulent rentrer dans leurs villages et quitter la capitale pour travailler dans le projet.

En respectant ces objectifs, le projet a permis plusieurs bénéfices multidimensionnels :

- augmentation du revenu des producteurs (pas seulement à travers la garantie d'un *premium price* mais aussi à travers la réalisation de meilleurs rendements grâce à l'utilisation de meilleurs *inputs*) ;
- soutien du développement local en réduisant l'émigration vers les villes et en favorisant l'émigration de retour ;
- augmentation de l'intérêt de l'agriculture biologique pour les producteurs et les consommateurs en développant le marché local ;
- création d'un environnement favorable au développement pour les institutions concernées ;
- promotion de l'agriculture biologique en Turquie et, par conséquent, de la protection de l'environnement et de la santé humaine.

La collaboration avec le ministère de l'Agriculture, les institutions locales, les centres de recherche, les universités, les organisations paysannes et les ONG a été fondamentale pour le succès de l'initiative. Les départements régionaux du ministère ont même changé leurs programmes de formation et de vulgarisation pour inclure l'agriculture biologique. Une évaluation de l'initiative, qui a eu lieu en 2007, a montré que le projet a été un vrai succès et qu'il peut être considéré comme un modèle à diffuser dans d'autres régions du pays.

Source : Engiz (2008).

Une troisième démarche, que l'on peut qualifier d'« institutionnelle », est liée au récent engagement de plusieurs gouvernements attirés par le potentiel du secteur biologique et par sa contribution positive à la balance commerciale agro-alimentaire. L'intervention publique a été dans ce cas marquée par la création d'un contexte législatif et l'introduction de différentes formes de soutien financier au secteur, plus au moins efficaces mais à présent en évolution constante. Comme dans la première démarche, le rôle joué par la coopération internationale a souvent été essentiel et permis le renforcement des capacités institutionnelles et la création de réseaux d'échange d'information et de bonnes pratiques.

Les produits de qualité (biologiques et typiques) valorisent les savoir-faire locaux et les patrimoines culturels de certains terroirs. L'expérience montre que la différenciation et

la typicité peuvent constituer des éléments de réponse aux problèmes de marginalisation. La valorisation des produits typiques des zones de montagne des pays méditerranéens a été l'objet du programme FAO-Ciheam « Produit de montagne » à partir de 2005². Dans le contexte actuel de libéralisation, cette valorisation peut permettre aux producteurs des régions montagneuses, confrontés aux coûts élevés des transports, au manque d'infrastructures, aux technologies inadéquates et aux difficultés d'accès aux marchés, de faire face à la concurrence croissante des systèmes et des zones de production bénéficiant de meilleures conditions. En effet, l'émergence de réseaux d'acteurs publics et privés (filières produits et administrations locales et nationales) montre que ceux qui sont capables de différencier leurs produits, leurs services, voire leurs régions de production, gagnent en efficacité. Les activités du projet ont permis de recenser plus de 50 produits typiques de montagne en Méditerranée. Le projet a aussi fourni un système d'information dynamique pour recueillir les connaissances susceptibles de favoriser le développement de ces produits.

D'après le rapport final du programme Femise sur les produits du terroir méditerranéen (Ilbert, 2005) en Algérie, les études ont montré l'existence d'une démarche qualité et « produits du terroir », notamment pour la datte *deglet nour* et l'huile d'olive de Kabylie. L'émergence de ce type de démarche est récente et provient de dynamiques locales évolutives et fragilisées par un accès difficile au marché extérieur agro-alimentaire. Le faible niveau d'implication des pouvoirs publics et des grands opérateurs économiques dans l'accompagnement des démarches de qualité laisse la place à ces dynamiques locales et aux initiatives de développement rural. Certains producteurs, chercheurs et opérateurs ont pris conscience de l'importance des « produits du terroir » et cherchent à les valoriser. Au Maroc, à l'exception de quelques initiatives nationales (huile d'argan), le développement des signes de qualité achoppe sur la faible organisation des filières et sur un cadre réglementaire en partie inexistant. Cependant, la diversité des espaces agro-écologiques et des savoir-faire et l'attente des consommateurs pour ces produits de qualité existent. En Tunisie, certains produits, comme les vins et spiritueux, bénéficient depuis des décennies des titres d'appellation d'origine contrôlée.

En Turquie, la certification des produits d'origine de qualité est une tradition qui a fait l'objet de lois et de réglementations dès 1502 sous l'Empire ottoman. Aujourd'hui, le pays défend une politique forte de protection par les indications géographiques puisqu'elle fait partie des pays comme l'Inde ou la Chine qui souhaitent une extension de la protection géographique à l'OMC. Une réglementation de la protection des signes géographiques (loi n° 555 du 27 juin 1995) a été adoptée, renforcée en 2003 par une loi régissant les signes géographiques au sein de l'Institut des brevets. En 2008, on compte 95 produits protégés selon les règles des indications géographiques, dont 53 sont des produits agro-alimentaires (Tekelioglu et Demirer, 2008). L'importance économique de ces produits et leurs avantages en termes de revenu sont évidents : à eux seuls, quatre produits IG, les noisettes rondes de Giresun, les abricots de Malatya, les raisins secs Sultana d'Egée et les pistaches d'Antep, représentent 60 % du total de l'export agro-alimentaire turc.

2 - Cf. le site www.cybermontagne.org/

Mise en place de filières qualité de produits agricoles et agro-alimentaires en Tunisie

Pays méditerranéen de très longue tradition agricole et d'élevage, la Tunisie a toujours eu des produits à spécificités liées à la nature et à au terroir, au sens large du terme. En 1999, le gouvernement tunisien a promulgué la loi n° 99-57 du 28 juin 1999 relative aux appellations d'origine contrôlée et aux indications de provenance des produits agricoles et son décret d'application. La loi vise la protection des particularités et des spécificités des produits agricoles et alimentaires naturels ou transformés, végétaux ou animaux, et leur valorisation en leur octroyant une AOC et une indication de provenance.

Dans le cadre du Projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture, projet mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques (MARH), avec un prêt de la Banque mondiale (prêt-crédit n° 7306), la composante « Amélioration et renforcement de la capacité des groupements interprofessionnels » (2003), dite aussi « composante qualité », est coordonnée par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) et bénéficie à plusieurs groupements interprofessionnels (GI) : GI légumes, GIL ; GI fruits (y compris les dattes), GIF ; GI produits de la pêche, GIPP ; GI produits avicoles et cunicoles, GIPAC ; GI viandes et lait, GIVLait. Certaines de ces dénominations sont postérieures à 2003 et correspondent souvent à des fusions de GI dans le cadre de la restructuration opérée depuis. Cette composante qualité a 6 objectifs :

- identifier et faire connaître l'image de marque de la qualité des produits agricoles et agro-alimentaires tunisiens ;
- définir des niveaux de qualité (normalisation, appellation d'origine contrôlée, indication de provenance, agriculture biologique, etc.) au sein de la production agricole tunisienne ;
- améliorer l'offre de services aux différents opérateurs des filières pour qu'ils produisent et commercialisent des produits dont la qualité sera reconnue, rémunérée et identifiée du producteur jusqu'au consommateur ;
- assurer une diffusion rapide de l'information entre les producteurs, les prestataires de services, les transformateurs et le marché ;
- promouvoir des produits agricoles tunisiens présentant des spécificités en restituant l'information détaillée et complète sur ces produits sous différents supports de communication en fonction des groupes cibles de consommateurs potentiels clairement identifiés ;
- former des opérateurs tunisiens en matière de promotion, de marketing, d'emballage, de distribution, etc., pour un meilleur accès aux marchés nationaux et d'exportation.

L'appui technique a été confié à un groupe de trois experts français du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et de l'Institut national des appellations d'origine (INAO). Le groupe a réalisé plusieurs missions sur le terrain auprès de l'APIA, des GI, de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), de l'Office national de l'huile (ONH), des administrations centrales et régionales du ministère de l'Agriculture et d'autres ministères concernés et d'opérateurs privés. De nombreux autres experts nationaux et étrangers ont été associés aux travaux et activités de cette composante.

La création du « réseau qualité » a été l'une des activités du projet. Des cellules qualité ont été mises en place au niveau des GI et de l'ONH et couvrent plusieurs filières comme

les fruits, les légumes, les produits agricoles, les viandes rouges et le lait, les produits de la mer, l'huile d'olive. Ces cellules sont composées de cadres et de techniciens expérimentés dans les domaines techniques et commerciaux. Les équipes ainsi constituées travaillent, en symbiose avec les professionnels du secteur, à faire connaître auprès des consommateurs tunisiens et étrangers la qualité des produits agricoles tunisiens. Le réseau est animé par l'APIA.

Deux types d'études ont été menés ayant essentiellement pour objectif la promotion de la qualité des produits agricoles tunisiens (attribution de signes, AOC, IGP, AB, etc.) en vue d'un meilleur accès aux marchés d'exportation. Le projet a également assuré des actions de formation en Tunisie et à l'étranger qui ont d'abord concerné les cadres du réseau qualité (cycles de formation relatifs à la qualité, à la sécurité alimentaire et à l'exportation), puis les professionnels producteurs et exportateurs, sur des thèmes liés à la qualité, à l'emballage, à la préparation du produit à l'exportation, aux techniques du commerce international (qualité des viandes rouges, exportation des fruits et légumes, qualité des produits avicoles, Eurepgap, transformation et exportation des produits de la pêche, marketing des produits de la pêche, ISO 22000).

Les activités de recherche sont destinées à améliorer la qualité des produits, à développer des produits pour des créneaux de marchés spécifiques et à mettre au point des nouvelles techniques de lutte biologique, de conditionnement ou de transformation. Quatorze thèmes sont développés par des établissements d'enseignement et / ou de recherche relevant de l'Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles (IRESA).

Enfin, il est prévu un portail de l'agriculture, à vocation promotionnelle, destiné à la commercialisation et à l'exportation des produits agricoles. Logé à l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI), ce portail aura des liens avec les différents sites des institutions et organismes nationaux et privés opérant dans le secteur. Il représente un noyau pour le commerce électronique des produits alimentaires tunisiens.

À présent, le résultat le plus significatif de la composante est l'approbation par la Commission technique consultative des indicateurs de provenance de plusieurs produits agricoles tunisiens comme la grenade de Gabès, la pomme de Sbiba, les *deglet nour* de Nefzaoua (Kebili) et les *deglet nour* du Jérid. Pour la reconnaissance des marques collectives, des actions sont en cours pour les produits suivants : crevette royale; sardine de la Méditerranée; *jarissa* du cap Bon; agneau de Sidi Bouzid; race noire de Thibar (brebis) et un dossier est en cours d'examen pour l'attribution d'une AOC huile d'olive du Sahel (région de Monastir). Le budget prévisionnel de la composante était de 5,02 millions dinars tunisiens, il sera, à la clôture, probablement de 4,2 millions.

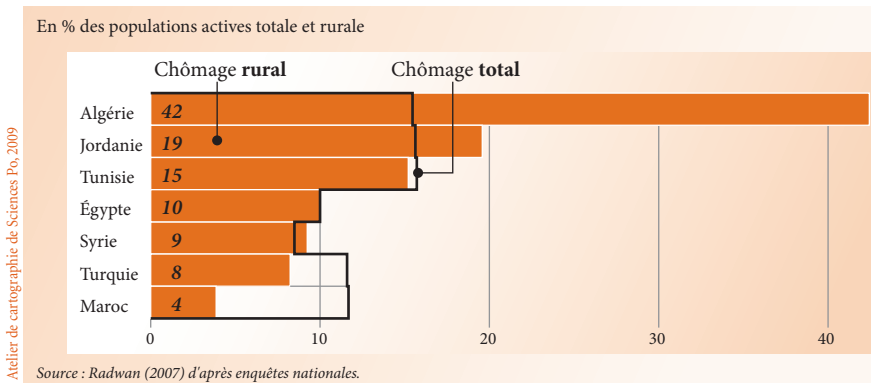
Source : Hassainya (2008).

Développer les économies rurales non agricoles

Dans les PSEM, des milliers de jeunes ruraux au chômage quittent les campagnes pour les villes à la recherche d'un travail. On le sait, cette émigration ne peut être une solution pour tous, le chômage étant parfois plus élevé dans les villes que dans les campagnes (cf. graphique 4). Puisque les avancées de l'agriculture ne suffiront pas à relever le défi de l'emploi en milieu rural, l'économie rurale non agricole devra, elle aussi, devenir une source de nouveaux emplois. Des alternatives au-delà de l'agriculture sont à explorer, en particulier dans le secteur manufacturier qui reste très lié au milieu urbain compte tenu des contraintes encore significatives relevées en milieu rural.

Dans le secteur des services, à côté des petites activités de commerce et de transport, le tourisme rural est en train d'émerger comme une voie de diversification des revenus des ménages. Si les bienfaits du tourisme ne sont plus à démontrer, comme la création d'emplois, la production de revenus, l'amélioration des infrastructures, les effets négatifs dans les pays du Sud sont aussi évidents. Même en supposant que les projets d'écotourisme et de tourisme équitable et solidaire aient des impacts limités par rapport au tourisme de masse, il convient de rappeler par exemple que, dans ces pays, la concu-

Graphique 4 - Chômage total et rural en Méditerranée



rence pour l'accès aux biens de première nécessité comme l'eau est drastique, et l'impact sur le foncier peut être considérable. Par ailleurs, si le tourisme est fortement créateur d'emploi, il peut s'agir souvent d'emplois peu qualifiés et mal payés, pas souvent déclarés et particulièrement précaires. Enfin, le développement touristique peut également conduire à l'abandon de l'agriculture vivrière au profit d'activités, comme la vente de souvenirs ou la mendicité, qui ne représentent pas un gain du point de vue social et culturel (Collombon, Barlet et Ribier, 2004).

De son côté, le Maroc a décidé d'investir dans le tourisme pour favoriser le développement de ses territoires ruraux. Dans le cadre de « Vision 2010 », l'initiative touristique lancée par le pays, un contrat-programme intitulé *Le Tourisme : une vision, un défi*, une volonté a démarré pour la période 2001-2010. Signé par la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM) et intégrant les objectifs et les orientations du Plan de développement économique et social (PDES) 2001-2004, ce programme s'articule autour de trois axes principaux :

- construire avec réalisme une vision ambitieuse du développement du secteur à l'horizon 2010 ;
- établir le diagnostic des atouts à exploiter et des défis à relever pour y parvenir ;
- proposer un dispositif stratégique global et volontaire susceptible de déclencher la puissante dynamique de développement touristique qui permettra au pays de figurer parmi les destinations les plus recherchées de la planète.

À côté du traditionnel marché, le Maroc a commencé à cibler le tourisme rural pour tenter de stimuler le renouveau économique dans les zones éloignées et d'encourager les Marocains expatriés à visiter et à investir dans leur pays et dans leurs régions d'origine. Chaque année, le Maroc reçoit entre 150 000 et 200 000 touristes qui se rendent dans les régions de l'Atlas, du désert et à la campagne. Déjà en 2003, le pays avait lancé une initiative pour le tourisme rural qui englobait tous les volets afférents au développement d'une filière : de l'aménagement à la formation, de la réglementation à l'information et à la promotion. Dans ce contexte, le ministère du Tourisme a adopté une stratégie de développement et de consolidation de l'activité touristique en milieu rural, basée sur le concept du pays d'accueil touristique (PAT). Le PAT recoupe un territoire bien défini, possédant son identité propre et jouissant d'un maximum d'attraits. Il recouvre parfois plusieurs régions et développe un ensemble structuré d'offres touristiques. Le projet PAT a pour vocation d'amener les touristes à découvrir les zones rurales du Maroc au travers d'itinéraires permettant d'aller à la rencontre des populations et de leur mode de vie en dehors des circuits connus. Cette expérience a intéressé dans un premier temps les territoires de Chefchaouen autour du parc de Talassemrane, le PAT d'Ifrane/Moyen-Atlas autour du parc d'Ifrane et le PAT d'Imouzzet-Ida-Outanane.

Un autre projet de coopération avec la France, soutenu notamment par l'Agence française pour le développement, est destiné à améliorer l'accès des touristes aux villages ruraux. Ce projet a pour objectif de revitaliser l'économie locale afin de dissuader les candidats à l'émigration, et d'encourager les Marocains expatriés à revenir et à investir dans leur pays. Il prévoit de développer les « artères de réception des touristes » dans des zones reculées telles que Chefchaouen, Ifrane, Imouzzet, Ida-Outanane, ainsi que dans des lieux qui connaissent déjà une forte activité touristique mais nécessitent une réhabilitation et un soutien, comme le Grand-Atlas, le désert de Rachidia, Ouarzazate et Zagora. Il s'attache même à investir dans des *douars* isolés, où des projets d'implantation de vingt nouvelles auberges rurales existent. Neuf de ces gîtes ruraux, à Taroudant, Tiznit, Ouarzazate, Haouz, Tata, Chtouka ait Baha, Rachidia et Zagora, ont déjà commencé à accueillir des visiteurs. La stratégie de promotion du tourisme rural de ce projet consiste à équiper les villages de routes menant aux auberges, de l'électricité, de l'eau potable et de réseaux d'assainissement. L'Agence de développement social marocaine (ADS) a assuré la formation, mais le fonctionnement quotidien des auberges reste l'affaire de leurs propriétaires, des locaux rentrés au pays ou à la retraite.

L'idée est également de faire naître chez les Marocains la conscience d'avoir des ressources superbes et de pouvoir en profiter. Il s'agit de mettre en valeur le caractère et les nombreux atouts des villages marocains dont, jusqu'à présent, seuls les étrangers, très amateurs de ce type de tourisme, profitent. Les communautés intéressées commencent aussi à comprendre que les bonnes conditions d'accueil renforcent l'importance de leur patrimoine et de leurs trésors naturels. Le projet contribue aussi à améliorer les conditions sociales des habitants des *douars* dans lesquels se trouvent ces auberges, tout en renforçant la politique de l'État de lutte contre l'émigration rurale. Il a réhabilité des régions montagneuses reculées et a amélioré le niveau de vie des gens, en offrant de nouveaux emplois (fabrication de produits locaux traditionnels, guides pour randonnées à dos de chameau ou pour des visites dans des sites historiques qui abondent dans la région).

L'expérience de l'association Migration et Développement pour le développement des zones rurales au Maroc

L'association Migration et Développement (M&D) a été créée en 1986 à la suite de la fermeture d'une usine industrielle en France, par une cinquantaine d'immigrés qui furent obligés de retourner dans leur pays d'origine, notamment l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Au Sud du Maroc, en collaboration avec des immigrés installés en Provence, des Français travaillant pour EDF et des villageois marocains, elle a lancé l'électrification de huit villages de la province de Taroudant, une province montagneuse, à climat semi-aride, dont la population continuait à vivre dans des conditions de marginalité extrême, sans électricité, sans eau potable ni assainissement, souvent sans dispensaire et parfois sans école. La région était réputée pour être une grande pourvoyeuse de main-d'œuvre non qualifiée pour les grandes villes marocaines et pour l'Europe du Sud.

Dans chacun des villages, M&D a mis en place des associations villageoises en introduisant les principes de gestion du village qui ont, par la suite, rendu possible la réalisation d'autres projets de développement concernant les infrastructures, le développement social ou l'environnement. Ces associations, en liaison avec les migrants en France, sont devenues de véritables vecteurs de développement local des zones de montagne grâce à une approche participative (tout projet est autofinancé par les associations villageoises et les migrants à hauteur de 40%), une démarche partenariale (les institutions locales participent au processus) et une dynamique d'échanges constants entre le Maroc et l'Europe.

L'action de création d'emplois locaux et de valorisation des ressources agricoles locales se traduit par la mise en place d'ateliers pilotes autour de l'olive, de l'argan, du safran, des dattes, du henné. Ces ateliers transforment les matières premières agricoles afin de garder sur place la valeur ajoutée et les emplois. Par ailleurs, on peut signaler également une action d'appui à un millier de femmes tisserandes qui fabriquent des tapis berbères : sensibilisation à leurs droits, formation technique, équipement, création de coopératives de vente. L'action concerne enfin le tourisme rural : 18 auberges rurales ont été mises en place ainsi que des chambres d'hôtes. Chaque village partenaire a approuvé une « Charte du tourisme solidaire » et s'est donné une organisation en réseau : le Réseau des associations villageoises de tourisme solidaire (RATSO). Une coopérative berbère de services touristiques est en train de se constituer pour assumer la fonction d'agence réceptive régionale. Elle veillera au respect du cahier des charges et de la qualité des services fournis par les auberges et les familles qui accueillent des clients en chambres d'hôtes. Dans le cadre de cette démarche, les promoteurs du projet de tourisme rural dans la zone pensent aussi à l'aménagement d'un musée où sera exposé le patrimoine local et à la construction d'un centre pour offrir aux touristes des activités distractives, culturelles et commerciales destinées aux touristes : organisation de fêtes locales, vente de produits locaux, rituel du henné, etc.

Source : Collombon, Barlet et Ribier (2004).

Pour souligner l'engagement du gouvernement du Maroc dans ce type de valorisation de son territoire, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en partenariat avec la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH), a organisé en juillet 2008 à Casablanca, la Journée nationale du tourisme et de l'environnement sous le thème « Pour un tourisme durable et écologiquement responsable », placée sous le signe de la bonne gestion environnementale au niveau de l'hôtellerie. Première édition d'un rendez-vous annuel impliquant l'ensemble des parties prenantes, cette journée nationale fera l'état des lieux des problématiques environnementales du secteur du tourisme, avec un zoom sur des thématiques spécifiques d'actualité.

Le cas du Maroc est donc très significatif. Mais d'autres PSEM explorent les moyens de valoriser l'activité non agricole en milieu rural. Ainsi, la Turquie a elle aussi, à partir des années 1990, décidé de diversifier les formes de tourisme pour être plus compétitive par rapport aux pays européens. En particulier, certaines régions comme l'Anatolie centrale et le Nord sont très engagées dans la promotion de vacances rurales (randonnées de montagne, trekking, rafting, etc.). Très récemment, les administrations locales en association avec des ONG ont commencé à développer le tourisme rural à travers des projets spécifiques qui cherchent à valoriser les traditions et les ressources naturelles, architecturales et culturelles. Signalons aussi la naissance de quelques organisations privées spécialisées dans le tourisme rural, qui cherchent à offrir aux visiteurs des vacances alternatives en contact avec la nature. Pour les communautés locales, cette nouvelle tendance engendre une amélioration de leurs conditions de vie : restauration de maisons anciennes, meilleur accès aux villages, nouvelles opportunités de travail, possibilités de sortir de l'enclavement (Akca, 2006). Enfin, il est important de signaler la mise en place par le ministère de la Culture et du Tourisme turc d'une Stratégie pour le tourisme à l'horizon 2023 qui veut promouvoir les formes alternatives de tourisme comme le tourisme agricole, l'écotourisme et le « plateau tourisme » (tourisme lié aux hauts plateaux du pays). Pour créer les bases d'un développement de ces types de tourisme, plusieurs mesures ont ainsi été prévues : amélioration des infrastructures routières, actions de formation adressées aux communautés locales pour gérer leurs activités touristiques (*business administration*, qualité, vente de produits), mesures d'encouragement pour l'ouverture de musées à la maison (*house museums*) dont le but est de présenter les différentes caractéristiques ethnographiques et écologiques de la région.

L'agriculture d'abord

La persistance de disparités territoriales importantes est l'un des défis majeurs pour un développement durable des zones rurales européennes. Si la diversité des territoires ruraux n'est pas adéquatement prise en compte dans les politiques, les tendances déjà observées vers la congestion et / ou la désertification des zones rurales risquent de se renforcer et d'avoir des implications inacceptables au regard des recommandations des traités de Lisbonne et de Göteborg.

On le sait, la dimension économique joue un rôle important dans la construction d'une relation équilibrée entre urbain et rural. La compétitivité des secteurs agricole et agro-alimentaire va rester une composante centrale de l'économie de plusieurs zones rurales. Mais on ne peut ignorer le vaste éventail d'alternatives économiques qui se développent dans les zones rurales plus proches des villes et qui sont en train d'émerger aussi dans des milieux plus enclavés et marginaux, grâce à une pluralité d'acteurs et d'intérêts pas seulement locaux.

Un tissu socio-économique et institutionnel favorable permet dans les pays du Nord de la Méditerranée la diversification des exploitations et des économies rurales qui peuvent aussi largement s'appuyer sur les avantages donnés par des dotations infrastructurelles et technologiques (y compris TIC) avancées. Ce n'est pas le cas de plusieurs communautés rurales des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée qui sont certes animées par un esprit dynamique et vital, conscientes de leur potentiel, mais qui vivent dans des territoires isolés à haut déficit infrastructurel, distants physiquement et

culturellement des centres urbains et des opportunités qu'ils offrent. Ces communautés restent donc peu visibles et leurs territoires peu attractifs.

Dans ce contexte, l'éventail des pistes de diversification reste étroit, et encore massivement lié au secteur agricole, dans lequel se trouvent des créneaux intéressants, notamment avec la transformation des produits agricoles, la valorisation des produits agro-alimentaires biologiques et typiques. Ce secteur se combine également avec l'artisanat et, plus récemment, le tourisme rural qui ont leur propre autonomie par rapport à l'agriculture. Leur développement, comme celui d'autres alternatives économiques à l'agriculture, est très souvent lié à des impulsions exogènes (ONG étrangères, projets de coopération, remises des immigrants). Il va sans dire que la durabilité de ces activités et leur transformation en éléments structurants de l'économie locale demeurent conditionnées par leur appropriation par les communautés rurales, qui passe notamment par le renforcement des capacités des acteurs locaux et la qualification du capital humain, surtout des jeunes. Il convient en outre de ne pas oublier la mise en place de politiques fortes afin de limiter les contraintes infrastructurelles.

Bibliographie

- Akca (H.), « Assessment of Rural Tourism in Turkey using SWOT Analysis », *Journal of Applied Sciences*, 2006.
- Al-Bitar (L.), « Organic Farming in the Mediterranean : Towards Further Development », dans H. Willer, M. Yussefi-Menzler et N. Sorensen (eds), *The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2008*, Frick (Suisse), IFOAM et FIBL, 2008.
- ANIMA, « Le secteur agro-alimentaire dans la région euro-méditerranéenne », *Notes et documents Anima*, 16, novembre 2005.
- Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2007.
- Banque mondiale, *Tunisie. Examen de la politique agricole*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2006.
- Benghabrit-Remaoun (N.) et Rahou (Y.), « Itinéraire de femmes entrepreneurs en Algérie : cas d'Oran », colloque international *Création d'entreprises et territoires*, Tamarassat, 3-4 décembre 2006.
- Cataldi (G.), Ciola (G.), Pugliese (P.), Altamura (A.) et Maggi (M.), « Le linee guida per la costruzione di un bio-itinerario », projet *Sviluppo e Promozione per i Sistemi di Produzione Biologica* (Pro.Bio.Sis) Interreg IIIA Grèce-Italie 2000-2006, Ciheam-IAMB, 2008.
- Ciheam, « L'agriculture biologique en Méditerranée », *La Lettre de veille*, 7, automne 2008.
- Ciheam, *Mediterra 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Collombon (J.-M.), Barlet (S.) et Ribier (D.) (dir.), *Tourisme solidaire et développement durable*, Paris, Les Éditions du Gret, 2004.
- Dubois (C.), *Du tourisme rural au tourisme durable*, DESS Aménagement rural et développement local, Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2004.

Dufour (M.), *État des lieux de la diversification des exploitations agricoles du Limousin. Enjeux, poids et acteurs*, conseil régional du Limousin, service Animation agricole et Forêt, 2007.

Engiz (M.), « The IHE Organic Farming or Wheat Project. Organic Agriculture as a Social Responsibility Project within the Context of Poverty Alleviation and Rural Development », dans P. Pugliese et L. Al-Bitar (eds.), *Organic Farming Policy in South-East Mediterranean and Western Balkans. Approaches and Measures in Government Support*, Bari, MOAN, Ciheam-IAMB, 2008.

Hervieu (B.), « La Multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole », *Cahier d'études et de recherches francophones*, 11 (6), novembre-décembre 2002.

IFAD, *Impact of Trade Liberalization on Agriculture in the Middle East and North Africa*, Rome, IFAD, 2007.

IFAD, *The Role of High Value Crops in Rural Poverty Reduction in the Near East and North Africa*, Rome, IFAD, 2008.

IFAD, *The Status of Rural Poverty in the Near East and North Africa*, Rome, IFAD, 2007.

Ilbert (H.) (dir.), *Produits du terroir méditerranéen : conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance*, Rapport final du programme Femise, Montpellier, Ciheam-IAMM, juin 2005.

Ministère du Tourisme, « Tourisme rural », *Le Tourisme de A à Z*, Paris, direction du Tourisme, 2007 (www.tourisme.gouv.fr/fr/)

Ministère de la Culture et du Tourisme, *Tourism Strategy of Turkey 2023*, Ankara, 2007 (www.kulturturizm.gov.tr/).

Nihous (F.), *Rapport sur la diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural*, Paris, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2008.

Padilla (M.), « Alimentation et évolution de la consommation », dans Ciheam, *Mediterra 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Pugliese (P.), « The Role of Organic Agriculture in Rural Development: Experiences in Italy and Mediterranean Countries », contribution, FAO Regional Workshop *New Horizons in Organic Agriculture*, Istanbul, 19-20 mars 2007.

Pugliese (P.) et Al-Bitar (L.) (eds.), *Organic Farming Policy in South-East Mediterranean and Western Balkans. Approaches and Measures in Government Support*, Bari, MOAN, Ciheam-IAMB, 2008.

Radwan (S.), *Rural Youth Unemployment and Coping Strategies in the Near East and North Africa region*, Rome, IFAD, 2007.

Salvioni (C.), « Diversification, Multifunctionality and Pluriactivity in Italian FADN », contribution, meeting of Wye City Group, York, 8-9 avril 2008.

SINAB, « Bio in cifre 2007 », 2007 (www.sinab.it/programmi/).

Tarik (R.), « Des jardins maraîchers pour combattre la pauvreté », *Le Matin*, 28 septembre 2008.

Tekelioglu (Y.) et Demirer (R.), *Küreselleşme sürecinde, yöresel ürünler ve coğrafi işaretlerin geleceği*, 2008.

Union européenne, *Rural Development in the European Union: Statistical and Economic Information*, Bruxelles, 2007.

Vallée (S.) et Flandrin (A.), « L'agro-alimentaire : une opportunité de croissance à saisir », *Conjoncture*, 860, mai 2005.

Van Huylenbroeck (G.), Vandermeulen (V.), Mettepenningen (E.) et Verspecht (A.), « Multifunctionality of Agriculture: A Review of Definitions, Evidence and Instruments », *Living Review in Landscape Research*, 1 (3), 2007.

Études nationales

Abdelhakim (T.), *Étude nationale Égypte*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Ahouate (L.) et Tamehmacht (Z.), *Étude nationale Maroc*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Ceña (F.) et Gallardo (R.), *Étude nationale Espagne*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Civici (A.), *Étude nationale Albanie*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Elçi (A.), *Étude nationale Turquie*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Goussios (D.) (coord.), *Étude nationale Grèce*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Hassainya (J.), *Étude nationale Tunisie*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Le Goff (A.) et Seiler (A.), *Étude nationale France*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Mantino (F.), *Étude nationale Italie*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.

Moulai (A.), *Étude nationale Algérie*, Plan Bleu-Ciheam, mai 2008.